Putting Canada First

THE AGRICULTURE AND AGRI-FOOD SECTOR IS VITAL TO CANADA'S ECONOMIC SUCCESS AND A KEY CONTRIBUTOR TO THE HIGH QUALITY OF LIFE ENJOYED BY CITIZENS ACROSS THE COUNTRY.

An Overview

The Government of Canada and the provincial and territorial governments are working with the agriculture and agri-food industry and interested Canadians to develop an architecture for agricultural policy for the 21st century. The objective is for Canada to be the world leader in food safety, innovation and environmentally-responsible production.

To realize this vision, governments have agreed in principle on an action plan for an agricultural policy framework composed of five elements: food safety and food quality, environment, science and innovation, renewal, and business risk management. The framework, which is based on the setting of common goals for each element, entails important benefits for the sector and ultimately the general public.

Accordingly, governments have launched a national dialogue about the policy direction with stakeholders and interested Canadians to develop the proposed policy approach. This ***consultation*** *document is one of a series of publications dedicated to that end. To obtain additional information and contribute to this important dialogue, visit* www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst *or call* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

The Current Situation—Challenges and Opportunities for Continued Prosperity

Canada's agriculture and agri-food sector is a key contributor to the high quality of life enjoyed by citizens across the country. It is also vital to our economic success, currently producing some eight per cent of our gross domestic product, and accounting for one in seven jobs nation-wide.

Global agriculture has experienced a radical transformation in the latter half of the 20th century and the pace of change will quicken in the years to come. Advances in technology and productivity improvements have led to a sustained, long-term decline in most commodity prices. Increased international competition has contributed to this decline, particularly in recent years.

Domestic support payments, particularly those in the United States and the European Union, also lower prices. More importantly, increased international competition will continue to push prices down, regardless of the level of government support. For example, in several major commodities, such as oilseeds, low-cost countries are expanding production and capturing global market share with low levels of government support.

To be successful in this environment, we must act to brand Canada as the world leader in food safety, innovation and environmentally-responsible production. It is no longer enough to be merely good in these areas. We must be the best and we must be the first. And we must work towards ensuring that the words "produced in Canada" are synonymous with excellence worldwide. Success will also be determined by the ability of governments and the industry to both adapt to and exploit today's market realities. While initiatives to these ends have been undertaken in several areas, it has not been done comprehensively across the country as is envisioned under the proposed Agricultural Policy Framework (APF).

While the full implementation of the proposed APF would take several years, it is critical to move forward now so Canada can capture the benefits and opportunities that will go to the nation that moves first. It would also be important to ensure that the development and implementation of the framework complements efforts in other areas such as international trade negotiations.

A Framework for Success

In June 2001, the federal, provincial and territorial Ministers of Agriculture pledged to meet today's challenges by jointly developing "an agriculture policy that is comprehensive, integrated and ensures that farmers have the tools to address issues, be competitive and capture opportunities in the areas of science, food safety and environmental stewardship."

The goal of this policy is to foster an economic and social advantage for Canada to help ensure Canadian producers and agri-food companies not only meet these challenges, but capture the opportunities they present for continued prosperity.

To realize this shared vision, Ministers of Agriculture agreed that as they support the sector, their actions must follow certain principles:

- Approaches to policies and programs will be developed with input from industry and all other stakeholders.
- Governments will set common goals to secure the benefits of a consistent approach, recognizing the need for flexibility in how these goals will be reached.
- Governments will report to citizens regularly on their progress, in a consistent fashion across Canada.
- Funding for each main element of the framework will be stable and long-term.

102-06967/

Food Safety and Food Quality

Food safety has always been important to consumers, but recent high-profile events around the world have raised their awareness and expectations. In addition to food safety, consumers are increasingly knowledgeable and discerning in their food purchases and are demanding greater choice.

Many suppliers are developing systems that demonstrate to both existing and potential customers that their products meet the specifications demanded by consumers. At the same time, these suppliers are taking advantage of changing consumer preferences to gain new markets and develop niche markets with potential price premiums.

The proposed APF aims to build on these efforts and encourage all producers to take similar action. This will solidify Canada's reputation as a producer of safe, high-quality food. The objective is to protect human health by reducing exposure to food-borne hazards; increase consumer confidence in the safety and quality of foods sold in Canada and/or exported; and increase the sector's ability to meet or exceed market specifications for safety and quality.

The development of the proposed APF requires a set of common goals. Among the goals being considered for food safety and food quality are:

- to adopt recognized food safety and quality systems throughout the food continuum;
- to put in place comprehensive tracking and tracing systems throughout the food continuum in order to increase our capacity for targeted, effective responses to potential disease or contamination outbreaks, and to meet consumer preferences and commercial requirements; and
- to share critical food safety and surveillance information among governments.

Environment

Agriculture's long-term prosperity depends on its ability to co-exist sustainably with the natural environment. Farmers understand this well. However, agriculture has undergone significant change in recent years in response to evolving market demands, new production technologies, and a shift towards larger, more intensive operations. While the full effects of these changes on the environment are not fully understood, recent studies show that some key pressures arising from agriculture, such as nutrient surpluses and emissions of greenhouse gases, have been increasing.

At the same time, public awareness and concern about these issues is growing. Canadians expect all economic sectors, including agriculture, to do their part to protect the environment. Canadian farmers recognize their responsibility as environmental stewards and are taking proactive measures.

The proposed Agricultural Policy Framework is being designed to achieve concrete improvement in the quality of the environment through coordinated action on all farms. The framework should increase and improve the use of environmental planning tools and management systems, enhance efficiency and performance, and secure the long-term sustainability of producers' operations. A better understanding of how agriculture and the environment interact, combined with improved systems, practices and technologies, would help improve the quality of our water, soil and air, and in biodiversity.

The development of the proposed APF requires a set of common goals. Among the goals being considered for environment are:

- to reduce water contamination from nutrients, pathogens and pesticides;
- to reduce agricultural risks to soil health and reduce soil erosion;
- to reduce particulate emissions, odours and greenhouse gases; and
- to ensure compatibility between biodiversity and agriculture.

Renewal

Traditionally, many of the skills needed to operate a farm were passed from generation to generation in what was, in effect, an informal apprenticeship. This method, complemented by some ongoing learning, worked reasonably well in the past.

However, farm operations have become larger and more complex. Today's farmers need, and many are increasingly making, a lifelong commitment to ongoing learning and to mastering innovative technologies, products and practices. As their operations grow, farmers are expending more effort to manage financial and human resources and to make strategic decisions on both long-term directions and immediate issues. To deal with rising market demands around environmental and food safety, they may also need to upgrade and combine their technical and management skills. And the quickening pace of change means that many farm businesses must be re-tooled, which involves major decisions about accessing capital and using it wisely.

The aim of renewal within the proposed Agricultural Policy Framework would be to help all farmers—new and established—assess their situations and options, and acquire the skills and resources needed for success in 21st century agriculture.

The development of the proposed APF requires a set of common goals. Among the goals being considered for renewal are:

- to enable beginning farmers to acquire the skills and expertise to manage their business and adapt to evolving consumer preferences and new scientific advances;
- to engage farmers in the continuous upgrading of the skills needed to farm in an evolving sector;
- to provide farmers with the strategic management skills they need to make their farms as profitable as possible; and
- to provide farmers with access to a wide range of choices to enhance their future quality of life.

Science and Innovation

Science and technology has profoundly changed the agriculture and agri-food sector. Today's rapid pace of scientific discovery, and technological advances is increasing the opportunities presented by the bioeconomy. These developments are leading to greater convergence between once distinct businesses, from agriculture and food to chemicals to health care and pharmaceuticals.

This convergence of disciplines and the accelerated pace of research has the potential to create new products and farming practices. New innovations should help to increase income through the diversification of farm businesses, move consumption from non-renewable to renewable resources, address environmental concerns, and protect human health through improvements in food safety.

To remain as a world leader, the agriculture and agri-food sector must remain at the forefront of science and innovation. The Agricultural Policy Framework aims to capitalize on Canada's research and innovation potential to create economic opportunities for the sector and make significant progress towards the priorities of Canadians—including environmental stewardship and food safety. The development of the proposed APF, requires a set of common goals. Among the goals being considered for science and innovation are to support and increase:

- research and development in environment, food safety and food quality, renewal and risk management;
- the adoption of new economic opportunities generated from innovative agriculturally-based products; and
- collaboration and coordination across market, policy and scientific disciplines, among research organizations, and throughout the agri-food production and processing chain.

Business Risk Management

Farmers have always faced various risks to their incomes, such as the forces of nature (e.g. drought, hail, insects), the politics of international trade, and variations in markets (e.g. price swings). Governments have long helped farmers deal with these risks through a number of programs designed to minimize the impact of fluctuations on farm incomes.

The nature and scope of the risks that farmers face, however, has become much more complex. Today, farmers must protect their operations from the threat of exotic pests and fast-moving diseases, or the liability from a potential environmental or food safety incident. At the same time, they face growing international competition and rapidly evolving consumer preferences.

In this context, governments must work towards providing tools to farmers that are still effective. That is why the federal, provincial and territorial governments have worked together to evaluate how well Canada's farm safety net programs are working in today's environment. This evaluation has shown that our safety nets have been relatively successful in achieving their historical purpose of stabilizing farm incomes. However, there is concern that they are not sufficiently focused to enhance growth in the current environment.

One of the goals of the proposed Agricultural Policy Framework is to move from safety nets towards risk management. This means that programming will be focused on growth and improving income prospects. It also means taking a comprehensive approach to risk management that encourages farmers to make decisions to manage risk and to improve the viability of their farm through change and innovation.

A new approach could draw on the particular strengths of current programs: the whole farm concept of the Net Income Stabilization Account (NISA) and the Canadian Farm Income Program (CFIP); the income disaster coverage of Crop Insurance and CFIP; and the insurance aspect of Crop Insurance. At the same time, this approach could learn from the weaknesses of current programming: the absence of long-term planning tools, and the lack of incentives to adopt business strategies and private-sector tools that would strengthen farm operations.

Natural factors can sometimes cause serious asset losses for farmers which can be partly covered by government programs or private insurance instruments, but it takes time to replace the assets and begin earning income from those assets again. A new approach could also provide coverage for the risk of income loss due to business interruption.

Business risk management programming is a critical foundation of the Agricultural Policy Framework. It should promote more rapid adoption of the food safety and environmental practices supported by the other elements of the framework, the expansion and diversification of the farm business through new applications of science, and the enhancement of managerial and strategic planning skills made possible through renewal.

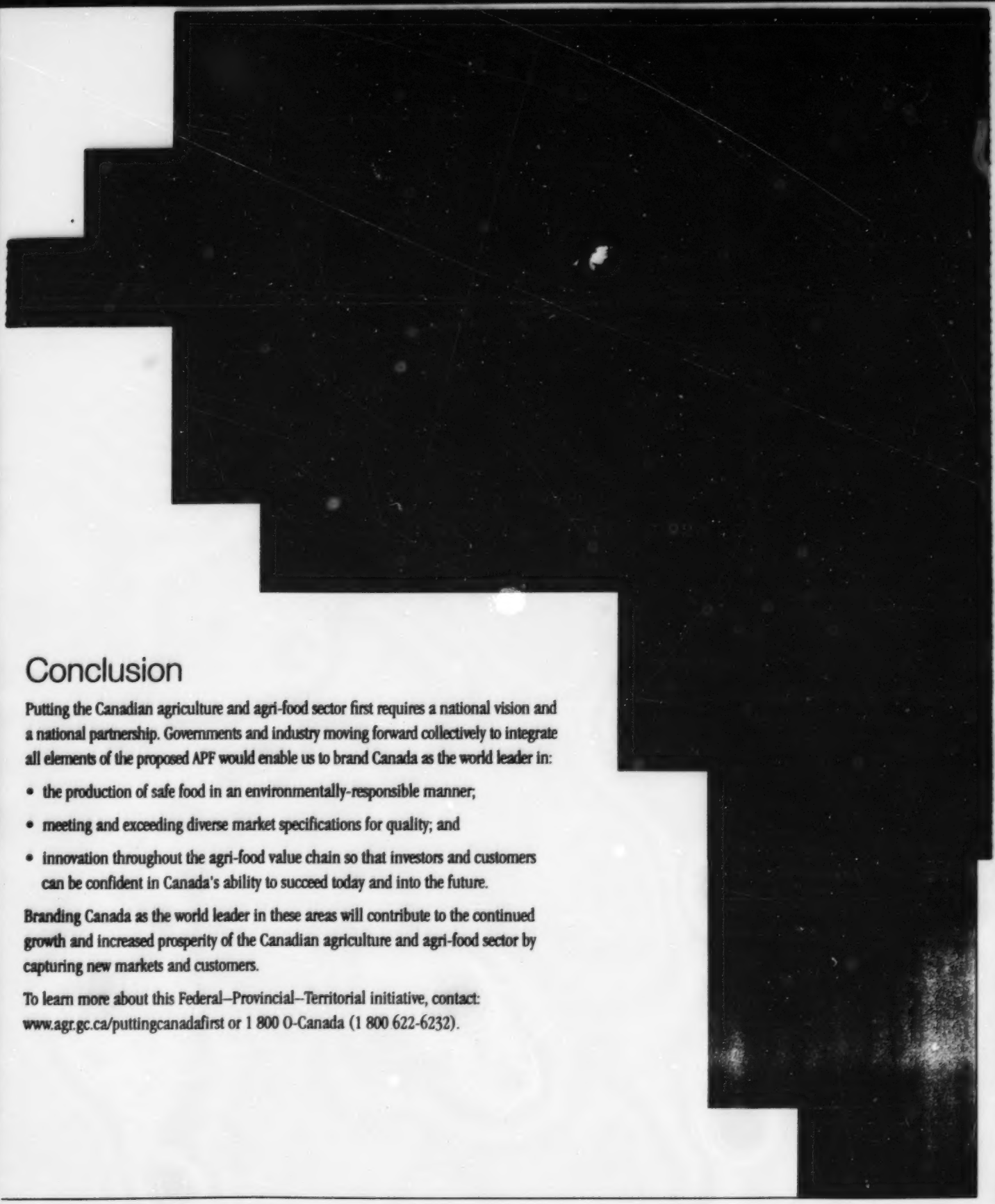

Conclusion

Putting the Canadian agriculture and agri-food sector first requires a national vision and a national partnership. Governments and industry moving forward collectively to integrate all elements of the proposed APF would enable us to brand Canada as the world leader in:

- the production of safe food in an environmentally-responsible manner;
- meeting and exceeding diverse market specifications for quality; and
- innovation throughout the agri-food value chain so that investors and customers can be confident in Canada's ability to succeed today and into the future.

Branding Canada as the world leader in these areas will contribute to the continued growth and increased prosperity of the Canadian agriculture and agri-food sector by capturing new markets and customers.

To learn more about this Federal–Provincial–Territorial initiative, contact: www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst or 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

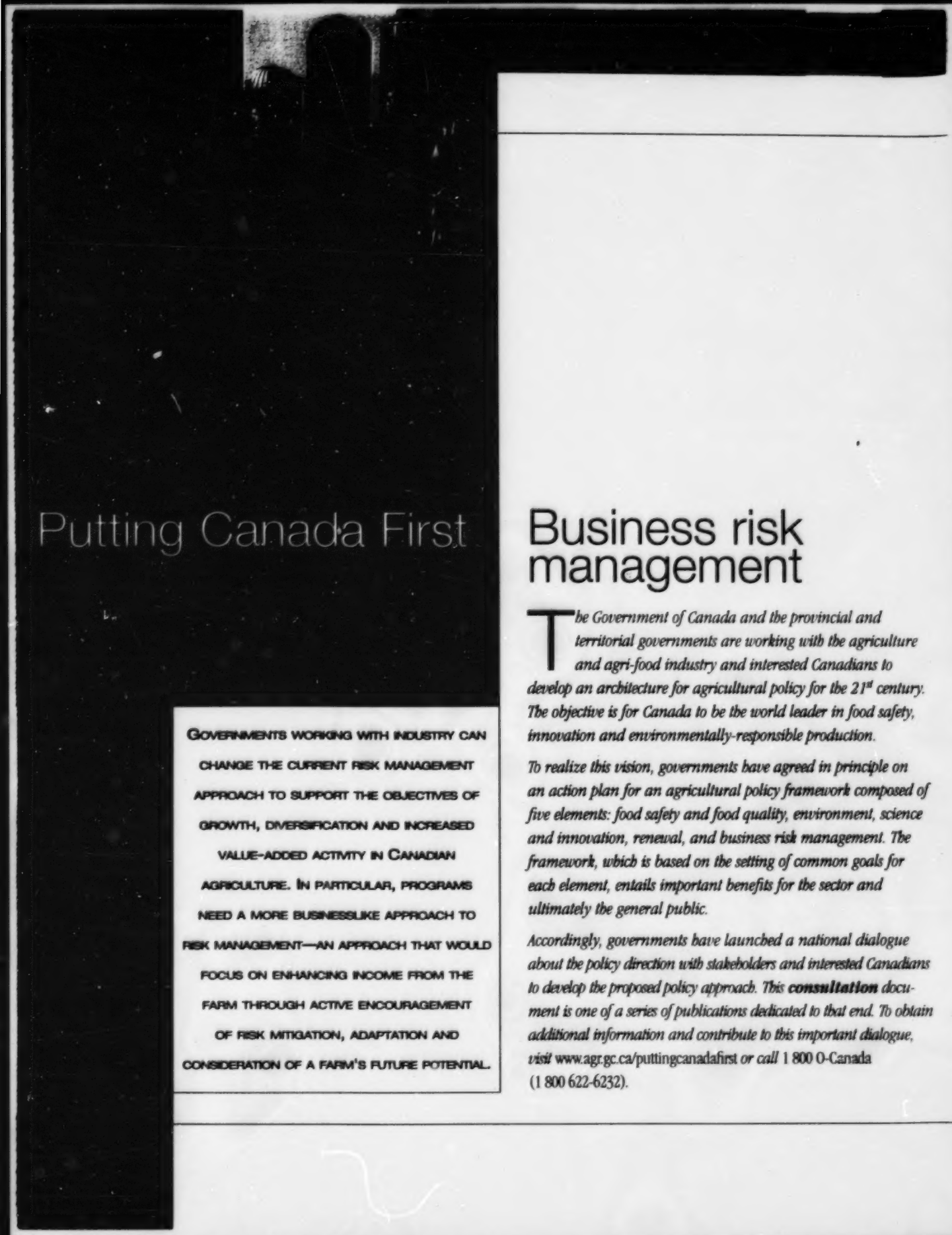

Putting Canada First

GOVERNMENTS WORKING WITH INDUSTRY CAN CHANGE THE CURRENT RISK MANAGEMENT APPROACH TO SUPPORT THE OBJECTIVES OF GROWTH, DIVERSIFICATION AND INCREASED VALUE-ADDED ACTIVITY IN CANADIAN AGRICULTURE. IN PARTICULAR, PROGRAMS NEED A MORE BUSINESSLIKE APPROACH TO RISK MANAGEMENT—AN APPROACH THAT WOULD FOCUS ON ENHANCING INCOME FROM THE FARM THROUGH ACTIVE ENCOURAGEMENT OF RISK MITIGATION, ADAPTATION AND CONSIDERATION OF A FARM'S FUTURE POTENTIAL.

Business risk management

The Government of Canada and the provincial and territorial governments are working with the agriculture and agri-food industry and interested Canadians to develop an architecture for agricultural policy for the 21st century. The objective is for Canada to be the world leader in food safety, innovation and environmentally-responsible production.

To realize this vision, governments have agreed in principle on an action plan for an agricultural policy framework composed of five elements: food safety and food quality, environment, science and innovation, renewal, and business risk management. The framework, which is based on the setting of common goals for each element, entails important benefits for the sector and ultimately the general public.

Accordingly, governments have launched a national dialogue about the policy direction with stakeholders and interested Canadians to develop the proposed policy approach. This ***consultation*** *document is one of a series of publications dedicated to that end. To obtain additional information and contribute to this important dialogue, visit* www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst *or call* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Canadian agriculture in the global context—Increased competition, lower commodity prices

Global agriculture has experienced a radical transformation in the latter half of the 20th century and the pace of change will quicken in the years to come. Technology and productivity improvements have led to a sustained, long-term decline in most commodity prices. In recent years, this price decline has been fuelled by liberalized trade, creating more intense competition, particularly from emerging low-cost producing countries. Lower demand for imports is also a factor, as traditional importing countries have used new developments in agriculture to move toward self-sufficiency. In addition, the United States and the European Union are heavily subsidizing the production of certain commodities—leading to further downward pressure on prices.

In this intensely competitive environment, the key to building a growing, successful agricultural sector for Canada lies in developing its capacity to produce innovative high-value food and non-food products that stand above the competition in the minds of consumers, whether for their unique attributes, their safety and quality, or the environmental responsibility with which they are produced. Risk management is a vital business tool to support this goal.

Canadian farmers have always faced a range of risks to their incomes, be they the forces of nature such as drought, hail and insects, or market-based forces such as price swings. And governments have long helped farmers deal with these risks through programs that have reduced the impact of farm income fluctuations. There is considerable debate, however, whether governments have designed their programs to effectively enhance growth in the current environment shaping the future of world agriculture.

The proposed Agricultural Policy Framework (APF) aims to put in place modern policies to help Canadian farmers face the issues of today and seize the opportunities they present. In this regard, in moving forward on new directions to secure the future success of the sector, Canadian Agriculture Ministers requested a review of current safety net programs.

"...Ministers agree to focus on making sure that all elements of safety net programming are working together, and that there is clarity about the purpose and performance of these programs in stabilizing farmers' incomes."

Federal–Provincial–Territorial Ministers of Agriculture Agreement in Principle on an Action Plan for an Agricultural Policy Framework, June 2001

Government programs must keep pace with market realities...

While the review showed that, in aggregate, safety net programs have been relatively successful in minimizing the impact of fluctuations in farm income, it is questionable today how adequately they promote the growth, innovation and adaptation necessary to succeed in an ultra-competitive global marketplace.

Canada's system of farm safety nets

- Crop Insurance—Participating producers will be protected for a yield per hectare based on the individual's production history. If production falls below that yield, the producer will be eligible for an indemnity. Generally, the maximum coverage available is 80 per cent based on the historic average yield in an area or the individual farmer's average yield, while up to 90-per-cent coverage is available for low risk crops or producers. Producers and governments share the cost of premiums, which are based on actuarial principles and vary by crop, region and individual loss experience.
- Net Income Stabilization Account (NISA)—To build up a reserve of liquid assets that can be drawn on in periods of financial difficulty, participating farmers can make after-tax deposits of up to three per cent of the first $250,000 in net sales (gross farm sales less purchases of agricultural

commodities). These deposits are then matched up to $7,500 on a one-for-one basis by governments. The producers' deposits also receive interest at a premium rate, paid by governments, on top of the market rate. Participants can withdraw funds to make up the difference whenever the gross margin from their farm business falls below the average of the past five years or if total family income from all sources falls below $35,000.

- Canadian Farm Income Program (CFIP)—Producers whose gross margin for a year falls below 70 per cent of the historical average receive payments to bring their margins up to that level. The historical average is the greater of the average of the previous three years or three of the previous five years where the highest and lowest margins have been dropped. The program is funded entirely by government; participants pay no part of program costs.
- Companion Programs—These programs are developed and implemented within each province and include a wide range of initiatives to meet specific provincial priorities. These are funded jointly by the individual provinces and the Government of Canada.

... lead to improved performance ...

As part of the safety net review, an analysis was conducted of approximately 2,500 similar-sized grain and oilseed farms located in the same region of the country. This analysis shows clear differences over a five-year period (1996-2000) between the high-performing and low-performing farms in the effects of safety net programs. A similar pattern is found in many parts of Canada and in many segments of the sector.

While all the farms had roughly the same sales—around $200,000 a year—the top 20 per cent consistently turned a profit without the assistance of safety nets, including in years where prices were depressed. The bottom 20 per cent consistently lost money—even in the years where prices were at their peak—and relied heavily on safety nets just to remain in business.

On average, safety net payments for the low performers were about three times higher than for the high performers—around $36,000 a year. Yet these payments had no appreciable impact on the performance of these enterprises over the five years. If these farms are to be viable over the longer term, they need access to tools that will support their adaptation and innovation, not just government payments.

The more profitable farms, in contrast, continued to build much larger NISA balances—at around $70,000 more than twice the average balance of the low performers.

... encourage active risk management and innovation ...

Governments designed the current safety net programs at different times over many years in response to varying pressures. This staggered development has led to a lack of cohesiveness and consistency between the programs and provides little incentive for producers to take decisions to more effectively manage their risks and enhance the income potential of their operations.

- Governments have created programming conditions that encourage selective use of programs in relation to what and how much is covered. For example, a farmer who believes that drought is a high risk one year can enroll in Crop Insurance that year and then withdraw the following year if the risk seems lower. Furthermore, most producers cover only a portion of their crops. While Crop Insurance can be an effective risk management tool, there are questions about industry perceptions of its usefulness.

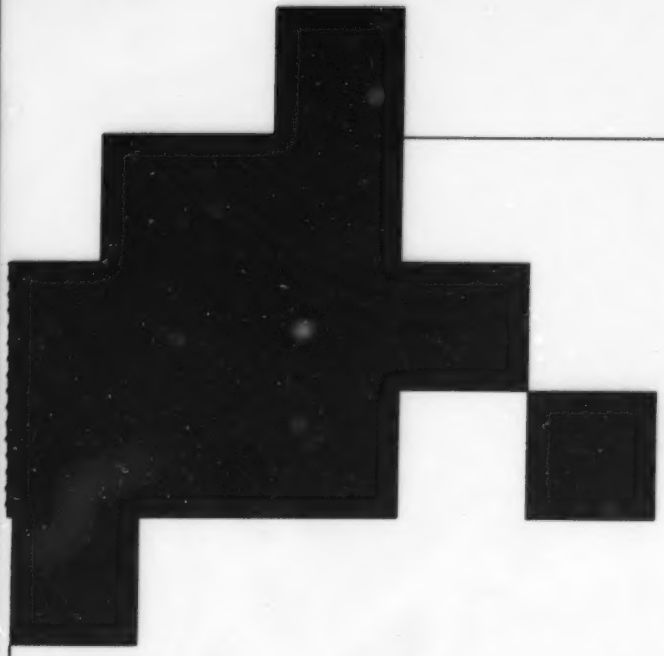

- Governments have not established effective linkages among the various programs. For example, producers receive a payment under CFIP, whether they participated in Crop Insurance or have made use of their existing NISA balance. Thus, governments may be encouraging farmers to forgo Crop Insurance and to not withdraw money from NISA in times of need.
- NISA was established to help producers take a more active role in managing their risk, but the design of the program often works against this objective. For example, the three-per-cent interest premium on NISA balances—paid by governments to encourage savings to cover downturns—may now inadvertently be encouraging producers to leave funds in the account even in times of need. As a result, NISA balances—currently $3.5 billion—remain high even when bad weather or other factors lead to declines in farm income.
- Safety nets could better encourage producers to be innovative and make use of private risk management tools, where these are available such as hedging and forward contracting. For example, a producer can "lock in" a price with a processor through a forward contract for their commodity, which protects against market price declines but forfeits the potential gains from a price increase. At the same time, a producer who does not use existing private sector tools to mitigate market risk receives some protection from price declines by the existing safety net programs and benefits if prices rise.

... and provide comprehensive protection against disaster

Safety net programs are intended to provide farmers with the stability they need to get through short-term income fluctuations and maintain viable farming operations. However, there are a range of situations not covered by existing programs that can severely hurt a farming operation's sustainability.

- CFIP was designed to provide protection for producers when they suffer sudden and drastic declines in income, yet the existing national program does not extend to cover the risk of operating losses (i.e. negative margins). Even the most successful farms face the risk of a severe income loss in the event of a disaster, but CFIP only provides limited assistance in such circumstances to cushion the blow. Only certain provinces have supplementary coverage in place for negative margins.
- Current programs also provide no coverage for the risk of income loss due to business interruption. Natural factors can sometimes cause serious asset losses for farmers. For example, a producer may lose a cow herd or their fruit orchard to disease. Government programs or private insurance instruments exist which cover most forms of asset loss, but it takes time to replace the assets and begin earning income from those assets again. This is a coverage gap that can suddenly hurt otherwise viable farming businesses due to circumstances beyond their control.

We need a Canadian risk management approach for 21st century success

Governments working with industry can change the current approach to support the objectives of growth, diversification and increased value-added activity in Canadian agriculture. In particular, programs need a more businesslike approach to risk management—an approach that would focus on enhancing income from the farm through active encouragement of risk mitigation, adaptation and consideration of a farm's future potential.

Producers should be encouraged to take a more active role in managing the risks to their business. This includes not only assessing and mitigating all risks to income but also looking to capture new production and market opportunities. Producers who wish to diversify into new, potentially profitable crops would be able to do so with full confidence that they would have assistance in risk protection. When a producer chooses to use private risk management tools to help mitigate farm income risks, the new approach would recognize that initiative.

Governments, in concert with stakeholders, have much work to do to develop this new risk management approach. Key principles that could guide this development include:

- programming should encourage the adaptation and innovation that makes a stronger future for the farming operation;
- programming should encourage producers to proactively manage the risks facing their farming operations;
- programming should reflect the whole business, not just selected aspects of it, as all activities on the farm affect the overall level of risk;
- programming should provide comprehensive coverage to provide producers with tools to address their risks;
- predictable and stable programming would facilitate long-term planning by producers and governments;
- programming that is national in scope would reduce the threat of trade retaliation;
- programming should treat similar risks in a similar fashion across Canada; and
- programming should be financially sustainable.

The proposed APF aims to provide tools to the Canadian agriculture and agri-food sector to address the challenges of the future. This includes taking action in the areas of food safety and quality, environment, renewal, and science and innovation. A new risk management approach that encourages producers to adapt and act in these areas would be an important driver of the APF and contribute to the future success and prosperity of the Canadian agriculture and agri-food sector.

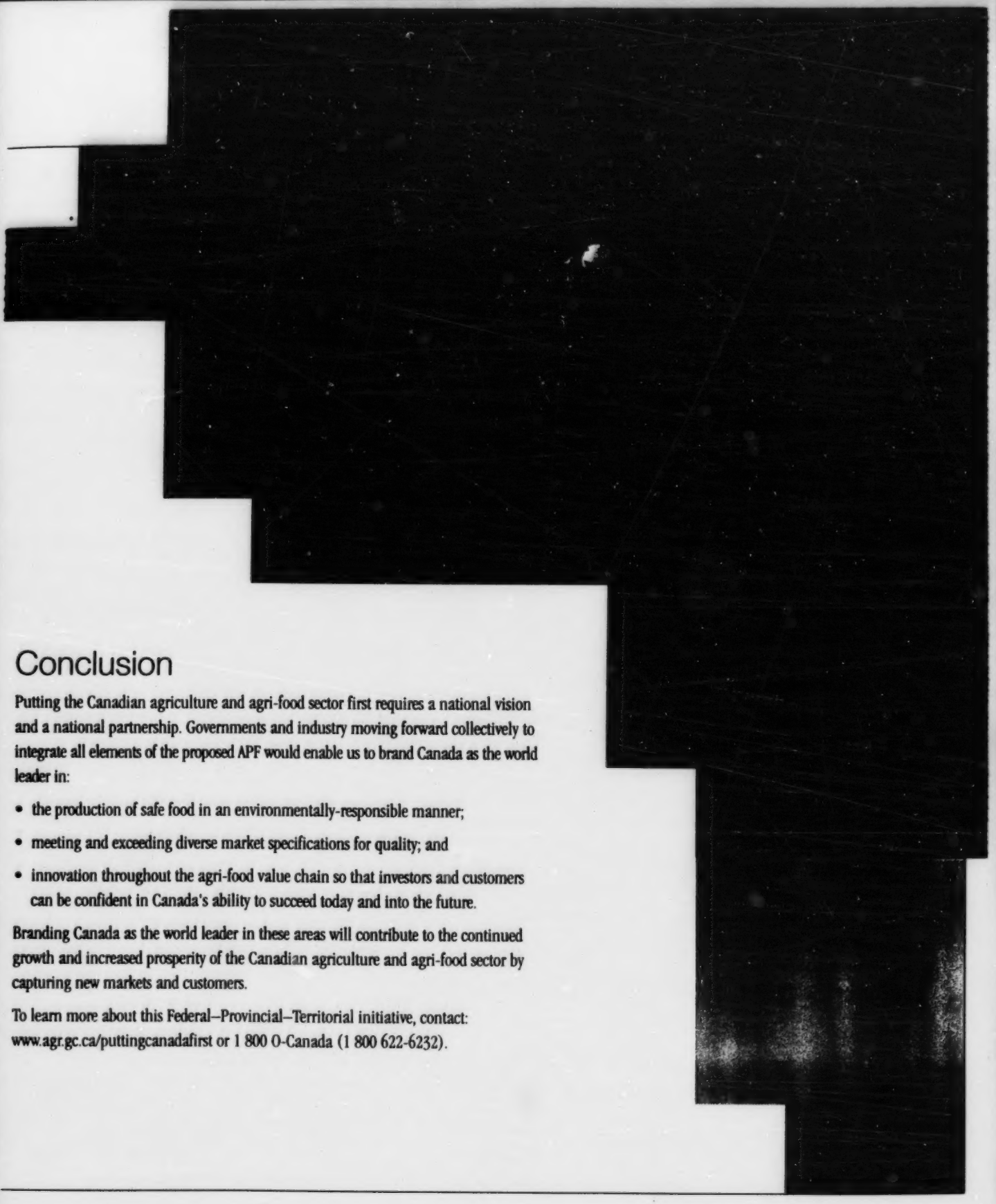

Conclusion

Putting the Canadian agriculture and agri-food sector first requires a national vision and a national partnership. Governments and industry moving forward collectively to integrate all elements of the proposed APF would enable us to brand Canada as the world leader in:

- the production of safe food in an environmentally-responsible manner;
- meeting and exceeding diverse market specifications for quality; and
- innovation throughout the agri-food value chain so that investors and customers can be confident in Canada's ability to succeed today and into the future.

Branding Canada as the world leader in these areas will contribute to the continued growth and increased prosperity of the Canadian agriculture and agri-food sector by capturing new markets and customers.

To learn more about this Federal–Provincial–Territorial initiative, contact: www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst or 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

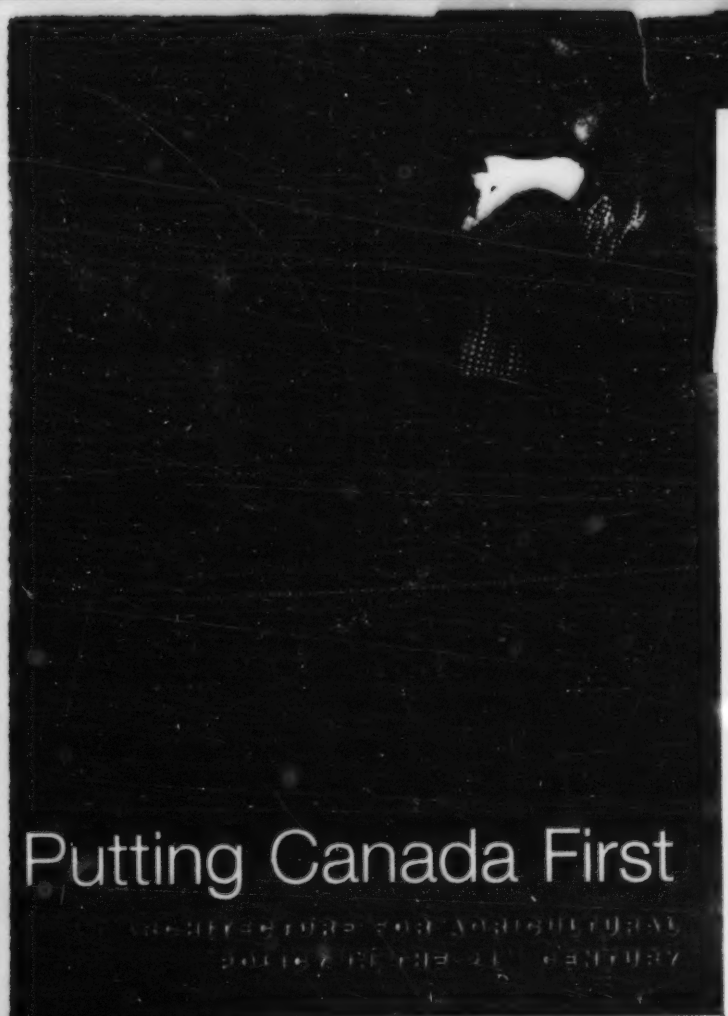

Putting Canada First

AN ARCHITECTURE FOR AGRICULTURAL POLICY IN THE 21ST CENTURY

FOOD SAFETY HAS ALWAYS BEEN IMPORTANT TO CONSUMERS, BUT RECENT HIGH-PROFILE EVENTS AROUND THE WORLD HAVE RAISED THEIR AWARENESS AND EXPECTATIONS.

Food Safety and Food Quality

The Government of Canada and the provincial and territorial governments are working with the agriculture and agri-food industry and interested Canadians to develop an architecture for agricultural policy for the 21st century. The objective is for Canada to be the world leader in food safety, innovation and environmentally-responsible production.

To realize this vision, governments have agreed in principle on an action plan for an agricultural policy framework composed of five elements: food safety and food quality, environment, science and innovation, renewal, and business risk management. The framework, which is based on the setting of common goals for each element, entails important benefits for the sector and ultimately the general public.

Accordingly, governments have launched a national dialogue about the policy direction with stakeholders and interested Canadians to develop the proposed policy approach. This ***consultation*** *document is one of a series of publications dedicated to that end. To obtain additional information and contribute to this important dialogue, visit* www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst *or call* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Consumers are raising the bar for food safety and quality

Food safety has always been important to consumers, but recent high-profile events around the world, including outbreaks of mad cow disease in Europe, and concerns about bio-terrorism have raised their awareness and expectations. In addition, in areas other than safety, consumers are increasingly knowledgeable and discerning in their food purchases and are demanding greater choice.

To maintain their markets, suppliers of food and agricultural products are developing and implementing systems that demonstrate to both existing and potential consumers that they can deliver products within the demanded safety and quality specifications. At the same time, suppliers are taking advantage of these changing consumer dynamics to gain new markets and develop niche markets with potential price premiums. The proposed Agricultural Policy Framework (APF) aims to build on these efforts and help all producers to take similar steps and solidify Canada's reputation as a producer of safe, high-quality food. In working on these areas, it is critical to also look at the implications for other issues of concern to industry and consumers, such as regulatory harmonization within Canada and with key trading partners.

"Governments have made significant efforts focussed beyond the farm gate (e.g. food processing, etc.), but now must take additional steps to better integrate farms into the food safety continuum with the enhancement and accelerated implementation of on-farm food safety systems."

Federal–Provincial–Territorial Ministers of Agriculture Agreement in Principle on an Action Plan for an Agricultural Policy Framework. June 2001

Food safety systems are being strengthened

Until recently, efforts to improve food safety systems have primarily been at the processing level. For example, the processing industry has worked during the past decade to implement Hazard Analysis Critical Control Points (HACCP), a control and monitoring system that stresses prevention and correction of potential problems at each step of the manufacturing process.

The HACCP approach complements traditional methods of food safety inspection, and it is quickly becoming the norm. Due to pressure from consumers for better safety and quality assurance, the use of HACCP and similar models is spreading throughout the food production and processing chain, all the way to the farm level.

The industry has been working proactively to develop national, voluntary, HACCP-based food safety programs for use on farms with financial support from Agriculture and Agri-Food Canada and the technical support from the Canadian Food Inspection Agency. Seventeen industry groups are developing plans that cover most of the major commodities, including livestock, poultry, horticulture and field crops. These actions, taken largely in response to customer demands, hold the potential to open new markets.

While the adoption of food safety systems on farms can be time-consuming, and technically challenging to implement, governments could ease these difficulties. Assistance from governments in this area, such as oversight and coordination, would promote the rapid adoption of food safety programs on farms across the country.

"To be the world leader, Ministers agree that Canada must ... build on Canada's reputation as a producer of safe, high-quality food products, by strengthening on-farm food safety systems and working to secure their international recognition, ..."

Federal–Provincial–Territorial Ministers of Agriculture Agreement in Principle on an Action Plan for an Agricultural Policy Framework. June 2001

All activities of the food production and processing chain are interrelated. All parts of the continuum, therefore, need to have food safety systems in place in order to have a seamless, country-wide assurance system. Such a system is required to get the maximum benefit from these programs in international markets.

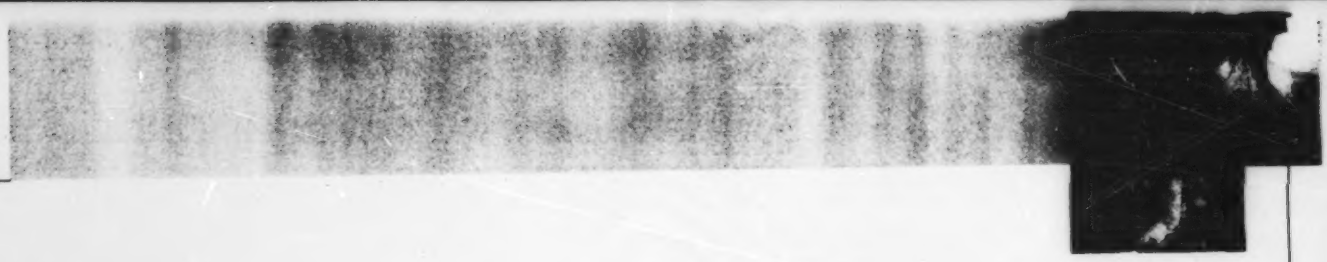

The role of governments in food safety

All orders of government in Canada have a role in food safety. Health Canada sets policies and standards for the safety and nutritional quality of food sold in Canada. The Canadian Food Inspection Agency enforces these standards, and sets and enforces standards for animal health and plant protection. At the provincial and territorial level, health, agriculture and other ministries enact food safety laws that apply to food produced and sold exclusively within the borders of their province or territory.

The Government of Canada, working with the provinces and territories, has agreed to officially recognize the administrative effectiveness and technical soundness of on-farm food safety programs, including the requirement to meet regulatory standards. This recognition will help foreign governments, buyers and consumers accept industry-led food safety programs on Canadian farms. This, in turn, could mean expanded markets for Canadian products.

Quality assurance programs are also on the rise

In addition to food safety assurance, there is a growing market demand for the development of quality assurance systems to help industry secure new markets for agricultural products. Although industry must take the lead in implementing these systems, government could help maximize their acceptance in global markets through oversight and official recognition of these programs.

Tracking and tracing provide safety and quality benefits

Outbreaks of diseases or pathogens within the food production and processing chain were once contained within small areas. Intensive farming and the increased movement of goods and people, however, have made them much more difficult to contain. As a result, outbreaks—whether from natural causes or bio-terrorism—can spread throughout a country and around the world in a remarkably short time.

Further complicating matters is the fact that as a product moves through the production and processing chain and beyond, its source becomes less and less defined. In a situation where there is an outbreak, a large quantity of the commodity must be removed from the market to offset the risk that some of the affected product would be missed.

"Ministers also acknowledge the importance of moving forward with identity preservation systems to track and trace products throughout the food chain."

Federal–Provincial–Territorial Ministers of Agriculture Agreement in Principle on an Action Plan for an Agricultural Policy Framework, June 2001

The further development of tracking and tracing systems could help solve this problem. These systems preserve the identity of a product as it moves through the food production and processing chain on a commodity-by-commodity basis. This information could be used to remove suspect products from the market quickly and effectively.

The benefits of these systems also extend beyond disease surveillance of animal populations or identifying contaminated batches of food products. The identity preservation feature of tracking and tracing also contributes to quality assurance programs, which industry could use to maintain existing markets and capture niche markets for premium products.

To be effective, however, tracking and tracing systems must be applied consistently and nation-wide, and work throughout the entire chain from producer to consumer. At present, these systems are at different stages of development across commodities and across the country. Government could help the development of such systems throughout the sector with research, coordination and oversight.

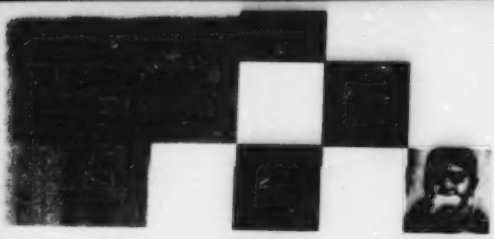

Tracking and tracing is a marketing advantage

The benefits of tracking and tracing are evident in the case of seed potatoes, where the ability to track production right through to final destination has allowed Canada to both manage disease problems and to access markets that demand quality assurance.

An approach to enhanced food safety and food quality

"Ministers commit to a vision of Canada as the best country in the world in terms of on-farm food safety. This vision is only attainable if we have comprehensive, cost-effective, and consistent implementation all across Canada."

Federal–Provincial–Territorial Ministers of Agriculture Agreement in Principle on an Action Plan for an Agricultural Policy Framework. June 2001

To promote comprehensive and consistent implementation of food safety and quality assurance programs across Canada, the Ministers of Agriculture have committed to work together and with industry towards a set of common goals. Among the common goals being considered are:

- to protect human health by reducing exposure to food-borne hazards;
- to increase consumer confidence in the safety and quality of foods sold in canada and/or exported;
- to improve ability to identify and respond to food safety issues and concerns;
- to increase ability to meet or exceed market requirements for food safety and quality;
- to support harmonized legislation and regulation to promote market access for domestic and export markets; and
- to provide value-added opportunities through the adoption of food safety and food quality systems.

To further encourage consistent implementation and to achieve these common goals, the following is being considered:

- to adopt food safety and food quality assurance systems, based upon HACCP principles, throughout the food continuum;
- to share critical food safety and surveillance information between all levels of government; and
- to implement comprehensive tracking and tracing systems throughout the food production and processing chain to meet public protection, consumer preference and commercial requirements.

Conclusion

Putting the Canadian agriculture and agri-food sector first requires a national vision and a national partnership. Governments and industry moving forward collectively to integrate all elements of the proposed APF would enable us to brand Canada as the world leader in:

- the production of safe food in an environmentally-responsible manner;
- meeting and exceeding diverse market specifications for quality; and
- innovation throughout the agri-food value chain so that investors and customers can be confident in Canada's ability to succeed today and into the future.

Branding Canada as the world leader in these areas will contribute to the continued growth and increased prosperity of the Canadian agriculture and agri-food sector by capturing new markets and customers.

To learn more about this Federal-Provincial-Territorial initiative, contact: www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst or 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Putting Canada First

AGRICULTURE'S LONG-TERM VITALITY AND PROSPERITY DEPEND ON ITS ABILITY TO CO-EXIST SUSTAINABLY WITH THE NATURAL ENVIRONMENT.

Environment

The Government of Canada and the provincial and territorial governments are working with the agriculture and agri-food industry and interested Canadians to develop an architecture for agricultural policy for the 21st century. The objective is for Canada to be the world leader in food safety, innovation and environmentally-responsible production.

To realize this vision, governments have agreed in principle on an action plan for an agricultural policy framework composed of five elements: food safety and food quality, environment, science and innovation, renewal, and business risk management. The framework, which is based on the setting of common goals for each element, entails important benefits for the sector and ultimately the general public.

Accordingly, governments have launched a national dialogue about the policy direction with stakeholders and interested Canadians to develop the proposed policy approach. This ***consultation*** *document is one of a series of publications dedicated to that end. To obtain additional information and contribute to this important dialogue, visit* www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst *or call* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Agriculture and the environment are closely linked

Agriculture's long-term vitality and prosperity depend on its ability to co-exist sustainably with the natural environment. Farmers understand this concept well.

Farming, however, has undergone significant changes in recent years. For example, producers are adapting to changing market demands, adopting new production technologies, and shifting towards larger, more intensive operations. While the full effects of these changes on the environment are not fully understood, recent studies show that some key pressures arising from agriculture, such as nutrient surpluses and emissions of greenhouse gases, have been increasing.

At the same time, public awareness and concern about these issues is growing. Canadians expect all economic sectors, including agriculture, to do their part to protect the environment. Canadian farmers recognize their responsibility as environmental stewards and are taking proactive measures.

The federal, provincial and territorial governments have been helping the sector meet its environmental goals for many years. There is an increasing need, however, for governments to work together with industry towards a comprehensive solution.

"Ministers, recognizing that environmental protection is a critical issue for citizens, as well as for the future viability of Canadian agriculture, agree to work towards a comprehensive plan for accelerated environmental action, fully covering all Canadian farms, that will help achieve measurable and meaningful environmental goals in the areas of water, air and soil quality, and biodiversity."

Federal–Provincial–Territorial Ministers of Agriculture Agreement in Principle on an Action Plan for an Agricultural Policy Framework, June 2001

Agriculture's interaction with the environment must be better understood

New investments in our ability to understand, measure and report on the status of the agricultural environment would pay dividends by addressing public concerns and ensuring the long-term sustainability of farm operations. These efforts would also help identify where progress is being made and where improvement is needed.

If this information were readily available, farmers could make significant progress towards sustainable agriculture by adopting cost-effective management practices, and other decision makers could make better land use decisions. Accordingly, as governments develop new programs for agricultural sustainability, they should make the delivery of this information a priority.

Environmental action must be comprehensive and coordinated

Coordinated action covering all farms in Canada would significantly improve the quality of the environment. Governments should provide tools for farmers to take advantage of new technologies and practices. They should also provide the tools for farmers to better understand the implications of their production decisions on the long-term sustainability of their farms. By providing effective, accessible programs, governments could assist farmers to make cost-effective investments in their farms.

Governments are already providing programs to the sector to varying extents. A consistent Canada-wide approach to agricultural sustainability, however, would demonstrate to buyers that Canadian agriculture and food products have been produced in an environmentally-responsible manner. Industry could use this advantage to capture new markets and seize a greater share of existing ones by improving the attractiveness of Canadian products. At the same time, a consistent approach would benefit all Canadians in all parts of the country with a cleaner, healthier environment.

An approach to improved environmental performance on farms

Because of the many benefits associated with a consistent approach, the Ministers of Agriculture have committed to work together and with industry towards a set of common goals for improving environmental performance on farms. These meaningful and measurable goals aim to achieve improvements in the quality of our water, soil and air, and in biodiversity. Specific areas where progress towards these goals could be demonstrated are:

- **Water:** Reduce agricultural risks to the health of water resources. Key priorities are nutrients, pathogens and pesticides.
- **Soil:** Reduce agricultural risks to the health of soils. Key priorities are soil erosion and soil organic matter.
- **Air:** Reduce agricultural risks to the health of air and the atmosphere. Key priorities are particulate emissions, odours, and greenhouse gas emissions.
- **Biodiversity:** To ensure compatibility between biodiversity and agriculture, which is the primary user of farm land. Key priorities are wildlife habitat, species at risk, and economic damage to agriculture from wildlife.

To ensure progress towards the common goals, Ministers of Agriculture propose the following:

- **Farm Planning**: an increase in the use of environmental farm planning, regional environmental management plans, or equivalent increase in the coverage of such environmental plans;
- **Nutrient Management**: an increase in the use of beneficial manure management practices and fertilizer management practices, nutrient management plans and the degree to which nutrient application is in balance with need;
- **Pest Management**: an increase in the use of beneficial pest and pesticide management practices;
- **Land and Water Management**: a decrease in the number of bare-soil days on farm land, an increase in no-till or conservation tillage, and improved management of riparian areas, grazing lands and water use; and
- **Nuisance Management**: the adoption of better management practices to reduce odours and particulate emissions.

Conclusion

Putting the Canadian agriculture and agri-food sector first requires a national vision and a national partnership. Governments and industry moving forward collectively to integrate all elements of the proposed APF would enable us to brand Canada as the world leader in:

- the production of safe food in an environmentally-responsible manner;
- meeting and exceeding diverse market specifications for quality; and
- innovation throughout the agri-food value chain so that investors and customers can be confident in Canada's ability to succeed today and into the future.

Branding Canada as the world leader in these areas will contribute to the continued growth and increased prosperity of the Canadian agriculture and agri-food sector by capturing new markets and customers.

To learn more about this Federal-Provincial-Territorial initiative, contact: www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst or 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

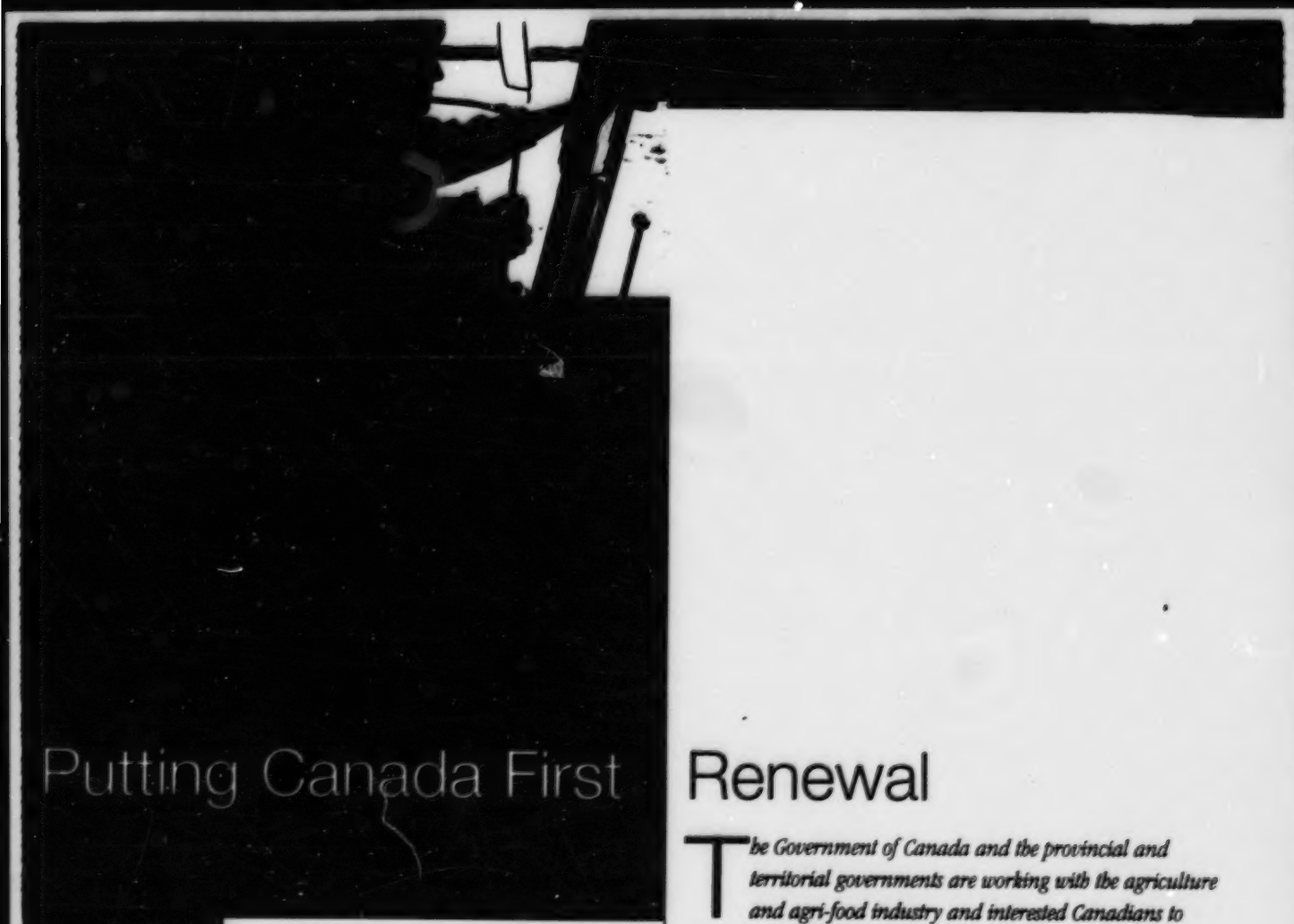

Putting Canada First

NEW SKILLS, THE ADOPTION OF NEW TECHNOLOGIES, AND THE EXPANSION OF OPERATIONS OR CHANGES TO PRODUCT MIXES WILL CONTRIBUTE TO FARMERS' SUCCESS IN THE NEW CENTURY.

Renewal

The Government of Canada and the provincial and territorial governments are working with the agriculture and agri-food industry and interested Canadians to develop an architecture for agricultural policy for the 21st century. The objective is for Canada to be the world leader in food safety, innovation and environmentally-responsible production.

To realize this vision, governments have agreed in principle on an action plan for an agricultural policy framework composed of five elements: food safety and food quality, environment, science and innovation, renewal, and business risk management. The framework, which is based on the setting of common goals for each element, entails important benefits for the sector and ultimately the general public.

Accordingly, governments have launched a national dialogue about the policy direction with stakeholders and interested Canadians to develop the proposed policy approach. This ***consultation*** *document is one of a series of publications dedicated to that end. To obtain additional information and contribute to this important dialogue, visit* www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst *or call* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Today's farmers face significant change

Today's farmers face a number of changes and the challenges that go with them. Producers are expanding their knowledge base and mastering innovative technologies, products and practices. And as their operations become larger and more complex, they are expending increasingly more effort to manage financial and human resources.

In addition, the changes and challenges are occurring in the context of a demographic turnover, as a significant number of farmers retire over the coming years. Canada's Ministers of Agriculture have agreed on the necessity to build on the actions producers are taking and help provide all farmers with the tools needed to meet the changes and seize the opportunities they present.

"To be the world leader, Ministers agree ... to help farmers adapt to the changes occurring in the agriculture sector through programming that addresses their unique needs."

Federal–Provincial–Territorial Ministers of Agriculture Agreement in Principle on an Action Plan for an Agricultural Policy Framework, June 2001

Assessment and consultation services can help farmers adapt

To make wise choices about their future and support their decisions, farmers need access to additional information that could help them improve their current business and financial situation. In some cases and at certain times in their careers, they may also benefit from an assessment of their skills. This assessment could improve the way farmers manage their farms, or identify new skills for earning income off the farm or to pursue new options.

Farmers currently have access to counselling through the Federal Farm Consultation Service and other similar services provided by provincial governments. Generally these services are limited to financial counselling for eligible farmers regarding the preparation of income and expense schedules and multi-year operational plans. In large measure, these services do not go far enough in providing comprehensive information about what farmers could do to adapt to the rapidly evolving challenges.

New skills and knowledge required on an ongoing basis

Traditionally, many of the skills needed to operate a farm were passed from generation to generation in what was, in effect, an informal apprenticeship. This method, complemented by some ongoing learning, worked reasonably well in the past. But today's farmers need skills and knowledge that cannot always be obtained in this fashion. Farmers are committing to acquiring new skills and knowledge on an ongoing basis. The proposed Agricultural

Policy Framework (APF) aims to provide all producers with opportunities to pursue continuous skills development throughout their careers.

Currently, training and skills development programs aimed at the agriculture and agri-food sector often focus on traditional farm-management skills. Most other sectors of the economy, however, have joint industry/government mechanisms to determine the types of skills necessary for that sector, and to develop national approaches for skills development. Currently, no such mechanism exists for the agriculture and agri-food sector.

"Governments agree to help farm families to pursue options including: maximizing income through improvements to the farm operation, accessing capital, enhancing income through additional economic activities on-farm, enhancing the capacity to earn off-farm income, transferring the farm to the next generation, or choosing non-farm options."

Federal–Provincial–Territorial Ministers of Agriculture Agreement in Principle on an Action Plan for an Agricultural Policy Framework, June 2001

Planning tools can ease intergenerational transfer

Typically, new farmers start their careers by taking over existing family operations. To ease these inter-generational transfers, farmers should have written succession plans that clarify how and when each component will be transferred to the purchaser. Because in the coming years a significant number of farms will change hands this way, it is especially important that farmers and farm families have the proper tools to do this type of planning.

Capital is key to growth and diversification

Canada has a well-developed financial sector. In general, farmers have adequate access to borrowed capital from the private sector and from public lenders such as Farm Credit Canada and the provincial lending agencies. They may not, however, have adequate access to needed equity capital, particularly as operations grow larger and diversify. For example, a number of the large hog operations now being established have sought equity investments from local farmers and other investors.

Farmers need options that work for them

With new skills, the adoption of new technologies, the expansion of operations or changes to product mixes, farmers can be successful in the new century. Some farmers may also choose to seek off-farm economic opportunities as a means to supplement the income from their farming operation. Others, however, could decide that their best prospects for the future lie outside farming. At present, few programs are in place to help these individuals prepare for and pursue alternatives off the farm, either full-time or part-time.

A possible approach to renewing the sector for the 21st century

The Government of Canada and the provincial and territorial governments have a number of programs geared towards renewal that farmers can access. The availability and delivery of these programs, however, are not the same across the country. Some

governments have had difficulty maintaining these services, while others continue to expand renewal programs. Because of this disparity, an approach to renewal programming must be made available to all Canadian farmers. To this end, the Ministers of Agriculture have committed to work together and with industry towards a set of common goals. Among the common goals being considered are:

- to enable beginning farmers to acquire the skills and expertise to manage their business and adapt to evolving consumer preferences and new scientific advances;
- to engage farmers in the continuous upgrading of the skills needed to farm in an evolving sector;
- to provide farmers with the strategic management skills they need to make their farms as profitable as possible; and
- to provide farmers with access to a wide range of choices to enhance their future quality of life.

Furthermore, to ensure that the approach to renewal is consistent across the country and to achieve the common goals above, the following are being considered:

- to reach consensus among governments, industry and other stakeholders on the mechanism to identify the evolving skills needs of farmers;
- to enable farmers to have access to enhanced advisory services;
- to provide adequate access to peer support, mentoring, and networking;
- to enable farmers to have access to learning opportunities in environmental management and food safety;
- to provide opportunities to capture the benefits of advances in science;
- to provide opportunities to learn business risk management and strategic planning skills;
- to provide and promote advisory services that include the human and family dynamics of the farm transfer or sale process; and
- to facilitate access to capital for farmers entering the sector, expanding their business, or moving into value-added and diversified production.

Conclusion

Putting the Canadian agriculture and agri-food sector first requires a national vision and a national partnership. Governments and industry moving forward collectively to integrate all elements of the proposed APF would enable us to brand Canada as the world leader in:

- the production of safe food in an environmentally-responsible manner;
- meeting and exceeding diverse market specifications for quality; and
- innovation throughout the agri-food value chain so that investors and customers can be confident in Canada's ability to succeed today and into the future.

Branding Canada as the world leader in these areas will contribute to the continued growth and increased prosperity of the Canadian agriculture and agri-food sector by capturing new markets and customers.

To learn more about this Federal-Provincial-Territorial initiative, contact: www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst or 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

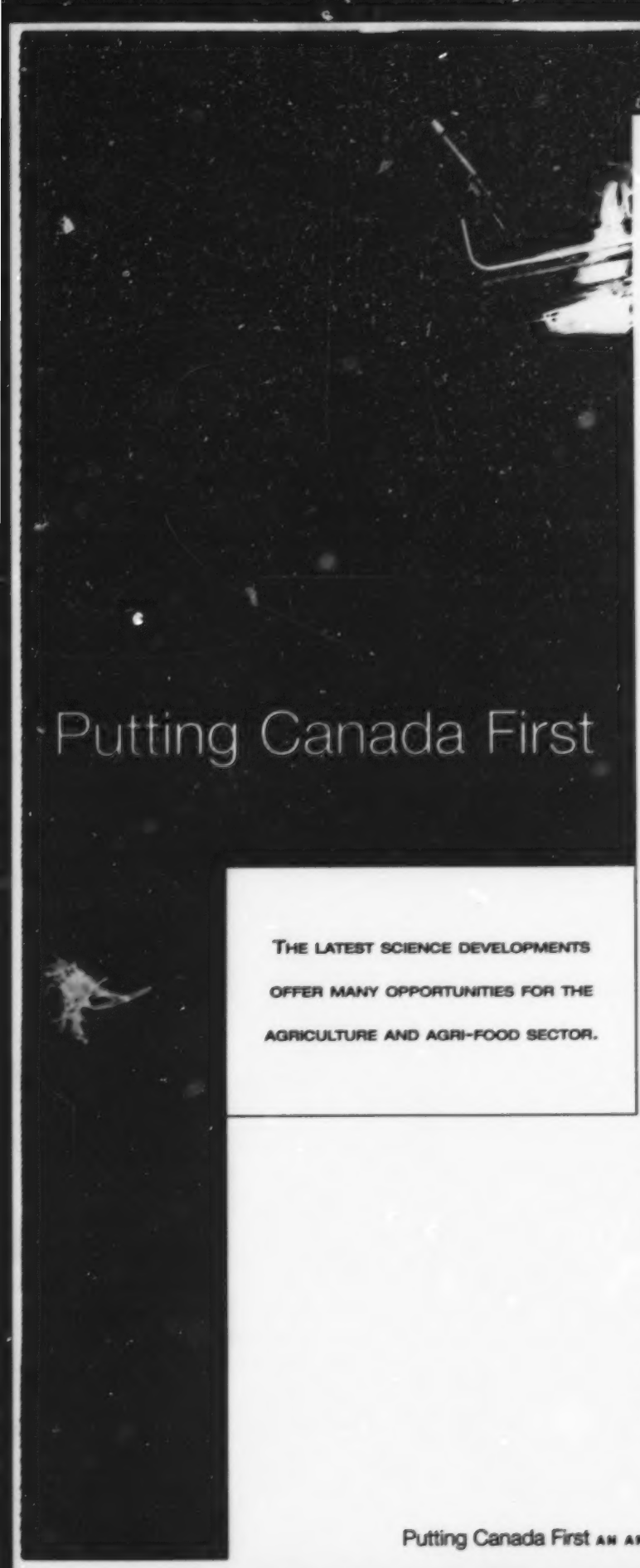

Putting Canada First

Science and Innovation

THE LATEST SCIENCE DEVELOPMENTS OFFER MANY OPPORTUNITIES FOR THE AGRICULTURE AND AGRI-FOOD SECTOR.

The Government of Canada and the provincial and territorial governments are working with the agriculture and agri-food industry and interested Canadians to develop an architecture for agricultural policy for the 21st century. The objective is for Canada to be the world leader in food safety, innovation and environmentally-responsible production.

To realize this vision, governments have agreed in principle on an action plan for an agricultural policy framework composed of five elements: food safety and food quality, environment, science and innovation, renewal, and business risk management. The framework, which is based on the setting of common goals for each element, entails important benefits for the sector and ultimately the general public.

Accordingly, governments have launched a national dialogue about the policy direction with stakeholders and interested Canadians to develop the proposed policy approach. This ***consultation*** *document is one of a series of publications dedicated to that end. To obtain additional information and contribute to this important dialogue, visit* www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst *or call* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Agriculture is applied science and innovation in action ...

The agriculture and agri-food sector has always been profoundly affected by science and technology. The farm practices of today could hardly be imagined 50 years ago. The agricultural production and processing chain—from farm inputs to consumption—is also evolving. In recent years, innovations and advances in science and technology have made the pace of change quicker than ever.

"We're on the verge of yet another revolution. Biology is transforming to a science based upon information... We're seeing the convergence of biotechnology with information technology. We're seeing the convergence of biotechnologies with materials technologies, and we're going to see the impact of biotechnology across all sectors of the economy. The new economy only comes from intensive research and development."

Peter A. Hackett, Vice-President of the National Research Council

... and it's changing rapidly

Rapid advances in such fields as biology and chemistry, combined with the ever-increasing power of new information and communications technologies, have fueled significant growth in the bioeconomy. At the same time, once distinct fields of enquiry such as plant and animal sciences, or environmental and health sciences and once distinct businesses such as agriculture, chemicals, health care and pharmaceuticals are converging. This convergence has accelerated the pace of research activity, as demonstrated by increases in Canadian patenting activity shown in the graph below.

The pace of innovation is increasing

Patenting Activity in Canada 1990-98

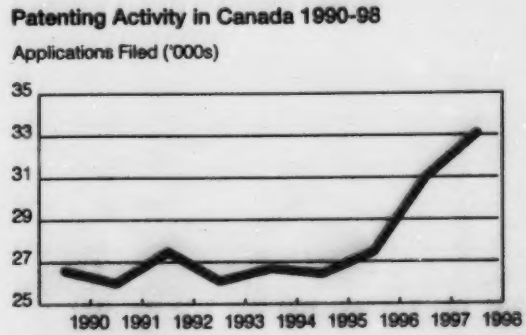

Source: Canadian Intellectual Property Office

With change comes opportunity

The latest science developments offer many opportunities for the agriculture and agri-food sector. New applications for agricultural commodities are being developed such as nutraceuticals, sources of medicinal substances and renewable fuels. Taking advantage of these innovations could help to increase incomes through diversification of farm business, shift consumption from non-renewable to renewable resources, improve environmental practices and enhance food safety and quality systems.

"Ministers agree that innovation through the sound application of science and research will be key to creating additional economic opportunities for the agriculture and agri-food sector, strengthening environmental stewardship and improving food safety, as well as addressing many forms of risk."

Federal–Provincial–Territorial Ministers of Agriculture Agreement in Principle on an Action Plan for an Agricultural Policy Framework, June 2001

Working together for success

Responsibility for innovation in the sector is shared by many players. The complex set of relationships that connect research and technology development to end users, including farmers, cuts across industry and government. The research component of innovation includes government research centres, colleges and universities, and private-sector laboratories.

"Ministers recognize that the benefits of the life sciences will be realized only through collaboration and coordination across many scientific disciplines and research organizations."

Federal–Provincial–Territorial Ministers of Agriculture Agreement in Principle on an Action Plan for an Agricultural Policy Framework. June 2001

To get all players working toward the same goals, it is critical to strengthen the links and coordinate efforts among them. There are many joint efforts among the various institutions throughout the research and innovation chain, which are promoted by a broad spectrum of informal and formal arrangements. These collaborations could be strengthened and expanded.

The right environment will foster innovation

To become the world leader in agriculture and agri-food, Canada must move quickly to encourage research and development and to quickly get the resulting innovations into the hands of farmers and other end users.

It is therefore important to foster a business environment that is conducive to research and development, and that encourages public and private funding of agricultural research and the early application of research results. This could be achieved through appropriate investments and close collaboration among all players in the innovation chain.

Science collaboration at its best—Soya 20/20

Soya 20/20 is a proposed collaboration of all levels of industry and government in Canada whose goal is to establish the Canadian soybean industry as the world leader in value-added markets. It plans to achieve this through:

- a strategy for the global marketplace, including improved linkages through the production and processing chain;
- investigation into opportunities for, and barriers to, value-added processing;
- exploration of new markets, such as food-grade soybeans, organically produced products, nutraceuticals, plastics and other industrial uses;
- investigation into the research capacity and potential synergy among institutions;
- a forum on investments in new components of the production and processing chain; and
- analysis of consumer, industrial and technological trends that are driving demand for specific soybean traits.

"Ministers also recognize that economic benefits will accrue to nations that first develop and bring to market new products and processes."

Federal–Provincial–Territorial Ministers of Agriculture Agreement in Principle on an Action Plan for an Agricultural Policy Framework. June 2001

Consumer and industry confidence is key to moving new products and technologies through the innovation chain. Strengthened stewardship would reinforce the confidence that consumers and stakeholders have in the safety, food quality and benefits of innovative products and practices.

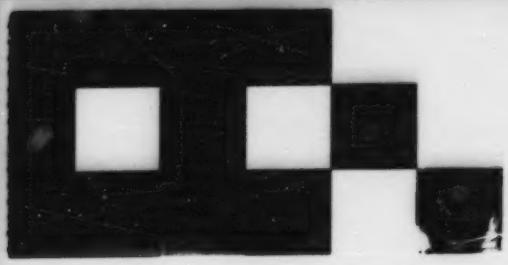

Finally, the promise that science and innovation hold for Canadian agriculture is achievable only if the sector—producers, processors and distributors—know about and adopt innovative technologies and practices. It is crucial, therefore, to help the sector take advantage of the latest production and management techniques, including those that have food safety, food quality and environmental benefits.

A new approach to levering science and innovation into excellence

Science and innovation are the cornerstone of all efforts to make the Canadian agriculture and agri-food sector the world leader and to support its future success and prosperity. With this in mind, Ministers of Agriculture have committed to work together and with industry towards a set of common goals to increase the economic benefits to producers and processors while positively contributing to the environment, health of consumers and Canada's economy. Among the common goals being considered are:

- to increase/realign investments to support the national science and innovation initiatives in the priority areas of the APF (i.e. the environment, food safety, renewal and risk management) and biomass, bioproduct and bioprocess research;
- to increase the amount of investment in agriculture and bioproducts (e.g. nutraceuticals) accessed from non-agricultural sources within Canada and elsewhere;
- to facilitate the adoption of new economic opportunities based on innovative agriculturally-based products and knowledge;
- to expand and strengthen linkages with the global science and innovation community so that Canada's agriculture and food industry can benefit from the international pool of scientific knowledge and discoveries;
- to improve communications and increase collaboration and coordination across market, policy and scientific disciplines, research organizations and throughout the agri-food value chain;
- to address human resources requirements of the sector; and
- to better utilize intellectual property from publicly supported research.

The Government of Canada and provincial and territorial governments working with industry are considering a range of options on how best to meet these goals. One option is to build and strengthen communication links throughout the value chain. Another is for Canada to promote the establishment of science-based domestic and international standards. This would help capture new and premium markets around the world and maintain existing ones. Yet another option is to develop a national strategic approach to attract foreign investment in Canada's agricultural life sciences.

Conclusion

Putting the Canadian agriculture and agri-food sector first requires a national vision and a national partnership. Governments and industry moving forward collectively to integrate all elements of the proposed APF would enable us to brand Canada as the world leader in:

- the production of safe food in an environmentally-responsible manner;
- meeting and exceeding diverse market specifications for quality; and
- innovation throughout the agri-food value chain so that investors and customers can be confident in Canada's ability to succeed today and into the future.

Branding Canada as the world leader in these areas will contribute to the continued growth and increased prosperity of the Canadian agriculture and agri-food sector by capturing new markets and customers.

To learn more about this Federal-Provincial-Territorial initiative, contact: www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst or 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Le Canada en tête

Le secteur agricole et agroalimentaire est essentiel au bien-être économique du Canada et contribue de manière importante à la qualité de vie dont jouissent tous les citoyens du pays.

Un aperçu

Le gouvernement du Canada ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, en collaboration avec le secteur agricole et agroalimentaire et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, travaillent à l'élaboration d'un cadre pour la politique agricole au XXIe siècle. L'objectif visé est de faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement.

Pour concrétiser cette vision, les gouvernements ont conclu un accord de principe sur un plan d'action visant l'élaboration d'un cadre stratégique pour l'agriculture composé de cinq éléments : salubrité et qualité des aliments, environnement, science et innovation, renouvellement et gestion des risques de l'entreprise. Fondé sur l'établissement d'objectifs communs pour chaque élément, ce cadre comporte d'importants avantages pour le secteur et, par le fait même, pour la population en général.

Par conséquent, les gouvernements ont lancé un dialogue national sur l'orientation stratégique avec les intervenants et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, dans le but de définir l'approche proposée en matière de politique. Ce document de ***consultation*** *fait partie d'une série de publications produites à cette fin. Pour obtenir plus de renseignements et participer à cet important dialogue, veuillez consulter le site Web à l'adresse* www.agr.gc.ca/canadaentete *ou composer le* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

La situation actuelle – Défis et possibilités pour assurer le maintien de la prospérité

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien contribue de manière importante à la qualité de vie dont jouissent tous les citoyens et les citoyennes du pays. Ce secteur essentiel à notre bien-être économique représente actuellement environ 8 p. 100 du produit intérieur brut et fournit un emploi sur sept au Canada.

À l'échelle mondiale, l'agriculture a subi un changement radical dans la deuxième moitié du XX[e] siècle, et le rythme des changements va s'accélérer au cours des années à venir. Les progrès technologiques et les améliorations en matière de productivité ont causé un déclin soutenu et prolongé des prix de la plupart des produits. L'accroissement de la concurrence internationale a aussi contribué à ce déclin, en particulier au cours des dernières années.

Les paiements de soutien interne, notamment aux États-Unis et au sein de l'Union européenne, ont aussi pour effet de faire baisser les prix. Plus important encore, la concurrence internationale accrue continuera de maintenir les prix à un bas niveau et ce, nonobstant le niveau de soutien gouvernemental. Par exemple, des pays dont les coûts de production sont peu élevés augmentent leur production de plusieurs produits importants, tels les oléagineux, et ce, avec un faible soutien gouvernemental. Ce faisant, ils augmentent leur part du marché mondial.

Pour réussir dans ce contexte, nous devons agir pour faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement. Il ne suffit plus de bien faire. Nous devons être les meilleurs et nous retrouver en tête de file. Nous devons nous assurer que les mots « produit au Canada » deviennent synonymes d'excellence partout dans le monde.

Notre réussite sera aussi fonction de la capacité des gouvernements et du secteur à s'adapter et à exploiter les réalités des marchés d'aujourd'hui. Quoique des initiatives aient été entreprises à cette fin dans plusieurs domaines, il n'y a pas eu d'effort global dans l'ensemble du pays, tel que préconisé au titre du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) proposé.

Même si la mise en oeuvre complète du CSA proposé prendra plusieurs années, il est essentiel d'aller de l'avant dès maintenant pour que le Canada puisse tirer parti des avantages et des occasions qui se présenteront au pays en tête de file. Il importe aussi de s'assurer que l'élaboration et la mise en oeuvre du cadre s'ajouteront aux efforts déployés dans d'autres secteurs, comme celui des négociations commerciales internationales.

Un cadre pour la réussite

En juin 2001, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture se sont engagés à relever les défis d'aujourd'hui en élaborant « une politique agricole exhaustive, intégrée et faisant en sorte que les producteurs disposent des outils nécessaires pour tenir compte de ces questions, soient concurrentiels et saisissent des occasions dans les domaines de la science, de la salubrité des aliments et de la gérance de l'environnement ».

Le but de cette politique est de conférer un avantage économique et social au Canada qui aidera les entreprises agroalimentaires et les producteurs canadiens non seulement à relever les défis auxquels ils font face, mais également à exploiter les possibilités que ceux-ci offrent afin d'assurer une prospérité continue.

Pour réaliser cette vision partagée, les ministres de l'Agriculture ont convenu que leurs mesures à l'appui du secteur doivent respecter certains principes, dont les suivants :

- les approches en matière de politiques et de programmes seront élaborées en partenariat avec l'industrie et les autres intervenants;
- les gouvernements fixeront des objectifs communs pour garantir les avantages d'une approche cohérente, en reconnaissant qu'il faut être souple dans les modalités d'atteinte de ces objectifs;
- les gouvernements feront rapport de leurs progrès aux citoyens régulièrement et de manière uniforme dans tout le Canada;
- le financement de chaque élément principal du cadre sera stable et à long terme.

Salubrité et qualité des aliments

Les consommateurs ont toujours accordé une grande importance à la salubrité des aliments, mais des événements marquants survenus récemment dans le monde ont accru leur niveau de sensibilisation et leurs attentes. Outre la salubrité des aliments, les consommateurs sont mieux informés, font des choix plus judicieux et exigent un plus grand choix en matière d'alimentation.

Les fournisseurs élaborent des systèmes qui prouvent aux consommateurs actuels et potentiels leur capacité de livrer des aliments conformes à leurs exigences. Du même coup, ces fournisseurs tirent parti de préférences changeantes en matière de consommation pour conquérir de nouveaux marchés et trouver des créneaux où ils peuvent obtenir un prix plus élevé pour leurs produits.

En misant sur ces efforts, le CSA veut encourager tous les producteurs à entreprendre des démarches semblables. Ainsi, la réputation du Canada comme producteur d'aliments salubres et de haute qualité sera renforcée. L'objectif est de protéger la santé humaine en réduisant les risques d'intoxication alimentaire, d'accroître la confiance des consommateurs dans la salubrité et la qualité des aliments vendus au Canada et exportés, et d'accroître la capacité du secteur de répondre aux exigences du marché en matière de salubrité et de qualité des aliments ou de dépasser ces exigences.

L'élaboration du CSA proposé appelle l'établissement d'un ensemble d'objectifs communs, dont les suivants en matière de salubrité et de qualité des aliments :

- adopter des systèmes reconnus d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments dans l'ensemble de la chaîne de production alimentaire;
- mettre en place des systèmes complets de retraçage et de suivi d'un bout à l'autre de la chaîne alimentaire afin d'accroître notre capacité à répondre efficacement et de façon ciblée aux foyers d'infection ou de contamination, de répondre aux préférences des consommateurs et de satisfaire aux exigences commerciales;
- procéder à l'échange, entre tous les ordres de gouvernement, de renseignements critiques sur la salubrité et la surveillance des aliments.

Environnement

La prospérité à long terme du secteur agricole est tributaire de sa capacité de coexister de façon durable avec le milieu naturel. Les producteurs en sont bien conscients. L'agriculture a cependant beaucoup changé au cours des dernières années pour s'adapter aux nouvelles demandes des marchés, aux nouvelles techniques de production et à la tendance vers des exploitations plus grandes et plus intensives. On ne comprend pas encore complètement le plein effet de ces changements sur l'environnement, mais des études récentes révèlent un accroissement de certaines des principales pressions découlant des activités agricoles, notamment les excédents d'éléments nutritifs et les émissions de gaz à effet de serre.

Pour sa part, le public est de plus en plus sensibilisé à ces questions et préoccupé par ces dernières. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que tous les secteurs économiques, y compris le secteur agricole, contribuent à la protection de l'environnement. Plusieurs producteurs canadiens reconnaissent leur responsabilité en matière de gestion environnementale et prennent des mesures proactives à cet égard.

Le CSA proposé vise à améliorer de façon concrète la qualité de l'environnement par le truchement d'une action concertée dans toutes les exploitations agricoles. Au titre du CSA, on devrait accroître et améliorer l'utilisation des outils de planification et des systèmes de gestion de l'environnement, rehausser l'efficacité et le rendement et assurer la durabilité des activités des producteurs. Une meilleure compréhension des liens entre l'agriculture et l'environnement ainsi que l'amélioration des systèmes, des pratiques et des technologies, contribueraient à améliorer la qualité de l'eau, du sol et de l'air ainsi que la biodiversité.

L'élaboration du CSA proposé appelle l'établissement d'un ensemble d'objectifs communs, dont les suivants dans le domaine de l'environnement :

- réduire la contamination de l'eau causée par les éléments nutritifs, les agents pathogènes et les pesticides;
- réduire les risques agricoles liés à la qualité et à l'érosion du sol;
- réduire les émissions de particules, les odeurs et les émissions de gaz à effet de serre;
- assurer le lien entre la biodiversité et l'agriculture.

Renouvellement

Traditionnellement, un bon nombre des compétences nécessaires à l'exploitant agricole étaient transmises d'une génération à l'autre. Il s'agissait, à vrai dire, d'un apprentissage informel. Cette méthode, accompagnée d'un apprentissage continu, a donné d'assez bons résultats dans le passé.

Toutefois, les exploitations agricoles s'agrandissent et deviennent plus complexes. De nos jours, les producteurs doivent s'engager à suivre une formation continue – ce que plusieurs font d'ailleurs – pour maîtriser de nouvelles technologies et pratiques, et exploiter des produits novateurs. Au fur et à mesure que leurs entreprises prennent de l'expansion, les producteurs doivent consacrer plus d'énergie à la gestion des ressources financières et humaines, ainsi qu'à la prise de décisions stratégiques concernant les orientations à long terme et les problèmes immédiats. Pour répondre aux exigences de plus en plus nombreuses des marchés en matière de protection de l'environnement et de salubrité des aliments, les producteurs peuvent aussi parfaire leurs compétences techniques et de gestion. De plus, les changements rapides exigent que de nombreuses entreprises agricoles soient réoutillées, ce qui présuppose des décisions importantes au sujet de l'accès au capital et de son utilisation.

Le volet renouvellement du CSA proposé a pour but d'aider les producteurs – débutants et établis – à évaluer leur situation et leurs choix et à acquérir les compétences et les ressources dont ils ont besoin pour réussir au XXI[e] siècle.

L'élaboration du CSA proposé appelle l'établissement d'un ensemble d'objectifs communs, dont les suivants en matière de renouvellement :

- permettre aux producteurs débutants d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour gérer leur exploitation et s'adapter aux préférences changeantes des consommateurs et aux progrès scientifiques;
- inciter les producteurs à parfaire sans cesse les compétences et connaissances requises pour exploiter leur ferme dans un secteur en évolution;
- fournir aux producteurs les compétences en matière de gestion stratégique dont ils ont besoin pour maximiser la rentabilité de leur entreprise;
- offrir aux producteurs un grand choix d'options pour rehausser leur qualité de vie dans l'avenir.

Science et Innovation

La science et la technologie ont profondément transformé le secteur agricole et agroalimentaire. De nos jours, le rythme rapide des découvertes scientifiques et des progrès technologiques multiplie les occasions que présente la bioéconomie. Cette évolution a effacé davantage la démarcation entre des domaines autrefois distincts, depuis l'agriculture et les aliments jusqu'aux produits chimiques, en passant par les soins de santé et les produits pharmaceutiques.

Cette convergence des disciplines et l'accélération du rythme de la recherche offrent la possibilité de mettre au point de nouveaux produits et pratiques agricoles. Les innovations devraient permettre l'augmentation du revenu grâce à la diversification des entreprises agricoles, réduire la consommation de ressources non renouvelables au profit des ressources renouvelables, répondre aux préoccupations environnementales ainsi que protéger la santé humaine en améliorant la salubrité des aliments.

Pour demeurer un chef de file mondial, le secteur agricole et agroalimentaire doit rester à l'avant-garde de la science et de l'innovation. Le CSA vise à tirer parti du potentiel canadien en matière de recherche et d'innovation afin de créer des débouchés pour le secteur et réaliser des progrès importants dans les domaines considérés prioritaires par les Canadiens et les Canadiennes – y compris la gérance de l'environnement et la salubrité des aliments.

L'élaboration du CSA proposé appelle l'établissement d'un ensemble d'objectifs communs en matière de science et d'innovation afin d'appuyer et d'accroître :

- les activités de recherche et de développement dans les secteurs de l'environnement, de la salubrité et de la qualité des aliments, du renouvellement et de la gestion des risques;
- la création de nouveaux débouchés par la mise au point de produits agricoles novateurs;
- la collaboration et la coordination entre les marchés, les politiques et les disciplines scientifiques, entre les organismes de recherche et d'un bout à l'autre de la chaîne de production et de transformation agroalimentaire.

Gestion des risques de l'entreprise

Les producteurs ont toujours vu leurs revenus menacés par un éventail de risques, comme les forces de la nature (p. ex. sécheresse, grêle, insectes, etc.), les politiques relatives au commerce international et les variations du marché (p. ex. la fluctuation des prix). Les gouvernements aident depuis longtemps les producteurs à faire face à ces risques par le truchement d'un certain nombre de programmes conçus pour réduire au minimum les effets des fluctuations du revenu agricole.

Les risques auxquels sont exposés les producteurs sont néanmoins devenus beaucoup plus complexes et plus étendus. De nos jours, les producteurs doivent protéger leurs exploitations contre la menace de ravageurs exotiques et de maladies qui se propagent rapidement, ou assumer la responsabilité d'un incident possible sur le plan de l'environnement ou de la salubrité des aliments. En même temps, les producteurs doivent faire face à une augmentation de la concurrence internationale et à l'évolution rapide des préférences des consommateurs.

Dans ce contexte, les gouvernements doivent s'assurer d'offrir des outils efficaces aux producteurs. Voilà pourquoi les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont collaboré pour évaluer l'efficacité des programmes canadiens de protection du revenu agricole dans la conjoncture actuelle.

Cette évaluation a révélé que nos programmes de protection du revenu ont atteint leur objectif historique de stabiliser les revenus agricoles. Ils ne seraient toutefois pas suffisamment ciblés pour favoriser la croissance dans le contexte actuel.

L'un des objectifs du CSA proposé est d'orienter les programmes de protection du revenu vers la gestion des risques, de sorte qu'ils soient axés sur la croissance et l'amélioration des perspectives de revenu. Il faudra donc adopter une approche globale à l'égard de la gestion des risques qui encouragera les producteurs à prendre des décisions en matière de gestion des risques et à améliorer la viabilité de leurs exploitations grâce au changement et à l'innovation.

Cette nouvelle approche pourrait tirer parti des atouts particuliers des programmes actuels : l'approche agroglobale adoptée dans le cadre du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et du Programme canadien du revenu agricole (PCRA), l'aide en cas de catastrophe liée au revenu accordée dans le cadre de l'assurance-récolte et du PCRA, sans oublier la couverture qu'offre l'assurance-récolte. Cette approche pourrait également être établie en tenant compte des faiblesses des programmes actuels, soit le manque d'outils servant à la planification à long terme et le manque d'incitatifs à adopter des stratégies commerciales et des outils du secteur privé qui auraient pour effet de renforcer les exploitations agricoles.

Des facteurs naturels peuvent parfois provoquer des pertes de biens agricoles que les programmes gouvernementaux ou les assureurs privés peuvent couvrir, du moins en partie. Cependant, il faut du temps pour remplacer ces biens et recommencer à en tirer des revenus. Cette nouvelle approche pourrait aussi offrir une protection contre les pertes de revenu causées par une interruption des activités de l'exploitation agricole.

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise sont une base essentielle du CSA. Ils devraient promouvoir l'adoption plus rapide de pratiques environnementales et de salubrité des aliments tel qu'énoncé dans les autres éléments du CSA, soit l'expansion et la diversification de l'exploitation agricole grâce à l'innovation scientifique et le renforcement des compétences de gestion et de planification stratégique, rendu possible au moyen du renouvellement.

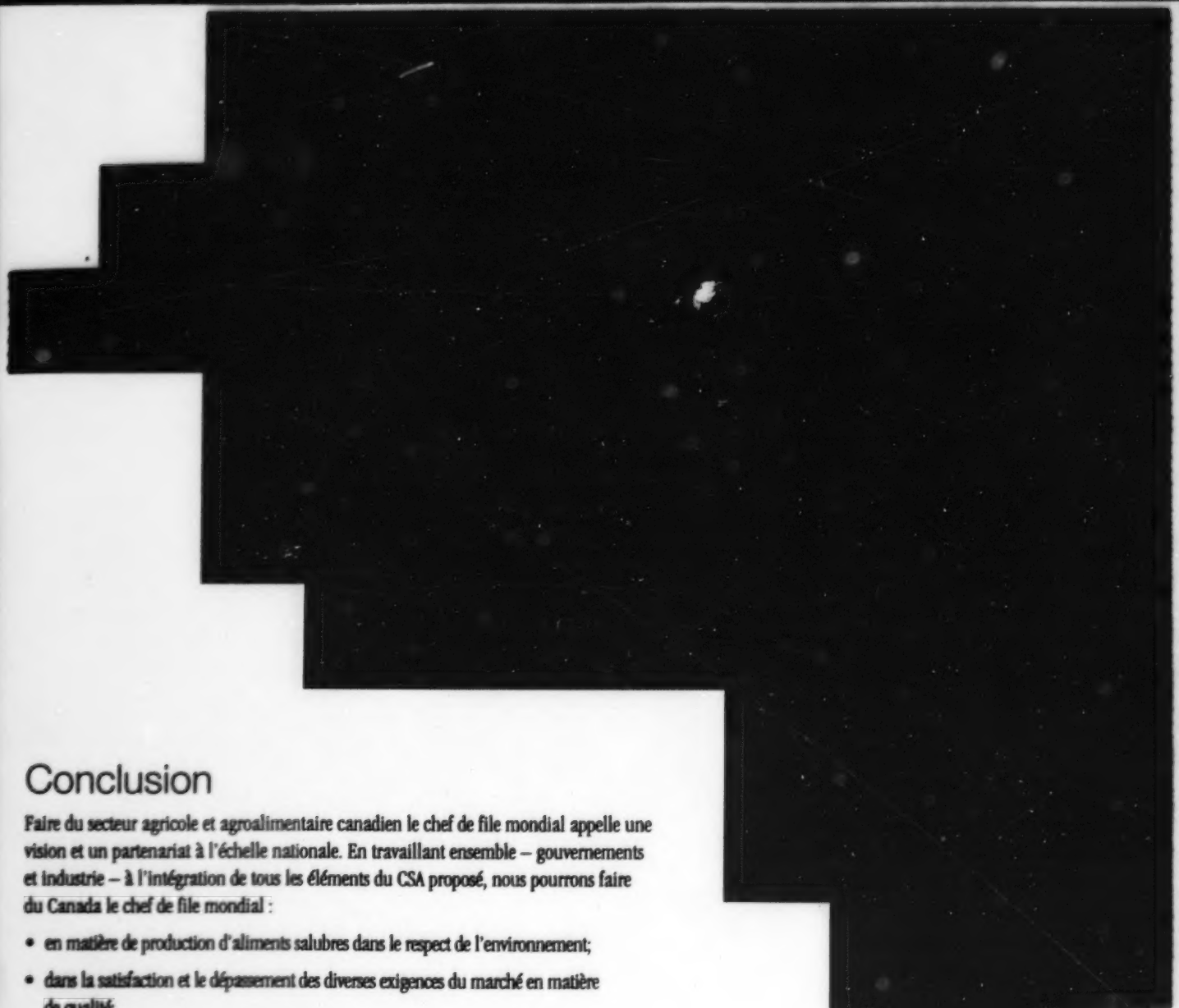

Conclusion

Faire du secteur agricole et agroalimentaire canadien le chef de file mondial appelle une vision et un partenariat à l'échelle nationale. En travaillant ensemble – gouvernements et industrie – à l'intégration de tous les éléments du CSA proposé, nous pourrons faire du Canada le chef de file mondial :

- en matière de production d'aliments salubres dans le respect de l'environnement;
- dans la satisfaction et le dépassement des diverses exigences du marché en matière de qualité;
- dans l'innovation d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur agroalimentaire pour que les investisseurs et les clientèles croient en la capacité du Canada de réussir, aujourd'hui et dans l'avenir.

Faire du Canada le chef de file mondial dans ces domaines permettra au secteur agricole et agroalimentaire canadien de conquérir de nouveaux marchés et d'attirer de nouvelles clientèles, et ainsi d'assurer sa croissance et sa prospérité.

Pour en savoir plus sur cette initiative fédérale-provinciale-territoriale, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.agr.gc.ca/canadaentete ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

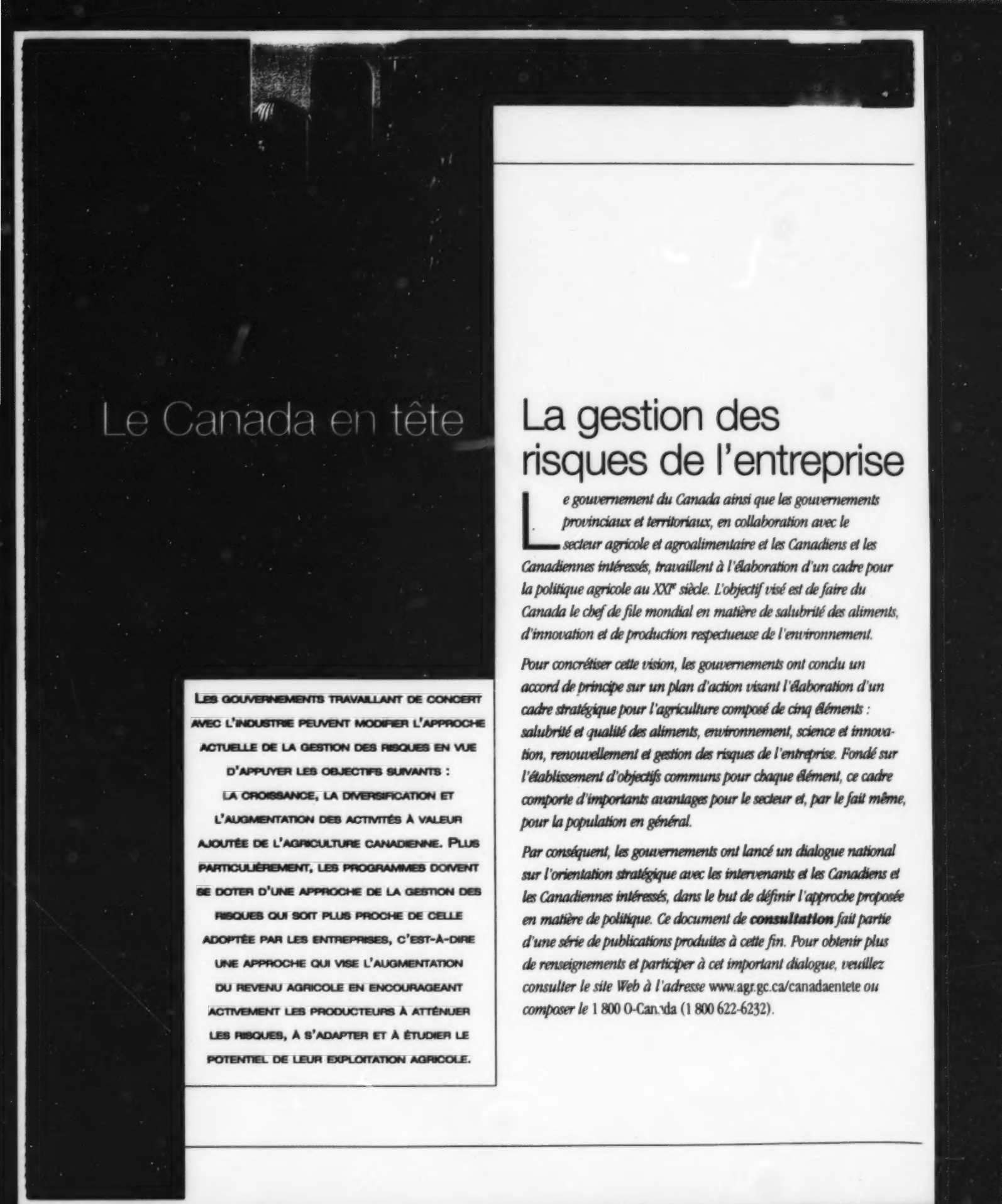

Le Canada en tête

La gestion des risques de l'entreprise

Le gouvernement du Canada ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, en collaboration avec le secteur agricole et agroalimentaire et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, travaillent à l'élaboration d'un cadre pour la politique agricole au XXIe siècle. L'objectif visé est de faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement.

Pour concrétiser cette vision, les gouvernements ont conclu un accord de principe sur un plan d'action visant l'élaboration d'un cadre stratégique pour l'agriculture composé de cinq éléments : salubrité et qualité des aliments, environnement, science et innovation, renouvellement et gestion des risques de l'entreprise. Fondé sur l'établissement d'objectifs communs pour chaque élément, ce cadre comporte d'importants avantages pour le secteur et, par le fait même, pour la population en général.

Par conséquent, les gouvernements ont lancé un dialogue national sur l'orientation stratégique avec les intervenants et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, dans le but de définir l'approche proposée en matière de politique. Ce document de **consultation** *fait partie d'une série de publications produites à cette fin. Pour obtenir plus de renseignements et participer à cet important dialogue, veuillez consulter le site Web à l'adresse* www.agr.gc.ca/canadaentete *ou composer le* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

LES GOUVERNEMENTS TRAVAILLANT DE CONCERT AVEC L'INDUSTRIE PEUVENT MODIFIER L'APPROCHE ACTUELLE DE LA GESTION DES RISQUES EN VUE D'APPUYER LES OBJECTIFS SUIVANTS : LA CROISSANCE, LA DIVERSIFICATION ET L'AUGMENTATION DES ACTIVITÉS À VALEUR AJOUTÉE DE L'AGRICULTURE CANADIENNE. PLUS PARTICULIÈREMENT, LES PROGRAMMES DOIVENT SE DOTER D'UNE APPROCHE DE LA GESTION DES RISQUES QUI SOIT PLUS PROCHE DE CELLE ADOPTÉE PAR LES ENTREPRISES, C'EST-À-DIRE UNE APPROCHE QUI VISE L'AUGMENTATION DU REVENU AGRICOLE EN ENCOURAGEANT ACTIVEMENT LES PRODUCTEURS À ATTÉNUER LES RISQUES, À S'ADAPTER ET À ÉTUDIER LE POTENTIEL DE LEUR EXPLOITATION AGRICOLE.

L'agriculture canadienne dans le contexte mondial – Intensification de la concurrence, fléchissement des prix des denrées

L'agriculture mondiale a connu une transformation radicale au cours de la deuxième moitié du XX[e] siècle, et le rythme des changements va s'accélérer dans les années à venir. Les percées de la technologie et les hausses de productivité ont conduit à un déclin soutenu et à long terme de la plupart des prix des denrées. Ces dernières années, cette baisse des prix a été accentuée par la libéralisation des échanges qui a créé une concurrence plus âpre, en particulier de la part de nouveaux pays où les coûts de production sont faibles. La baisse de la demande sur le plan des importations constitue également un facteur contributif, car les pays traditionnellement importateurs ont mis à profit de nouvelles percées en agriculture pour devenir autonomes. En outre, les États-Unis et l'Union européenne offrent des subventions élevées pour la production de certaines denrées – accentuant davantage les pressions à la baisse sur les prix.

Dans ce climat fortement concurrentiel, la croissance et la réussite du secteur agricole au Canada tiennent au développement de la capacité d'offrir des produits novateurs de grande valeur qui dépassent les produits concurrents dans l'esprit des consommateurs, soit de par leurs attributs exceptionnels, leur salubrité et leur qualité, soit du fait qu'ils sont obtenus par des méthodes respectueuses de l'environnement. La gestion des risques est un outil vital dans la réalisation de cet objectif.

Les producteurs canadiens ont toujours vu leurs revenus menacés par un large éventail de risques, qu'ils soient attribuables aux forces de la nature comme la sécheresse, la grêle et les insectes, ou aux forces du marché comme la fluctuation des prix. De leur côté, les gouvernements aident de longue date les producteurs à faire face à ces risques par le truchement de programmes qui atténuent l'effet des fluctuations du revenu agricole. Cependant, il existe un débat énorme sur l'efficacité des programmes à promouvoir la croissance dans le climat actuel qui façonne l'avenir de l'agriculture mondiale.

Le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) proposé a pour objet d'instaurer des politiques modernes qui aideront les producteurs canadiens à faire face aux enjeux actuels et à saisir les possibilités qui les accompagnent. À ce titre, ayant décidé d'adopter de nouvelles orientations pour assurer le succès futur du secteur, les ministres canadiens de l'Agriculture ont réclamé un examen des programmes actuels de protection du revenu.

« ... Les ministres conviennent de faire en sorte que tous les éléments des programmes de protection du revenu travaillent dans le même sens et que le but et les résultats de ces programmes soient clairs pour ce qui est de stabiliser le revenu agricole. »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

Les programmes gouvernementaux doivent refléter les réalités du marché...

Bien que l'examen des programmes de protection du revenu ait révélé que, globalement, ils permettent d'atténuer l'effet des fluctuations du revenu agricole, il est douteux aujourd'hui que ces programmes contribuent à la croissance, à l'innovation et à l'adaptation nécessaires pour réussir dans un marché mondial hypercompétitif.

Le système canadien de protection du revenu agricole :

- L'assurance-récolte – Les producteurs participants bénéficieront d'une protection sur le rendement par hectare fondée sur la production historique. Lorsque le rendement d'une culture, une année donnée, est inférieur au rendement historique, le producteur est admissible au versement d'une indemnité. En règle générale, la couverture maximale disponible correspond à 80 p. 100 du rendement historique moyen dans un secteur ou du rendement historique moyen du producteur. Une couverture maximale de 90 p. 100 est également disponible pour les cultures ou les producteurs à faible risque. Les producteurs et les gouvernements partagent

le coût des primes, qui sont calculées selon des principes actuariels et varient avec la culture, la région et les antécédents de pertes du producteur.

- Le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) – Pour constituer une réserve de liquidités d'où ils pourront puiser en période de difficultés financières, les producteurs participants peuvent procéder à des dépôts après impôt jusqu'à concurrence de 3 p. 100 de la première tranche de 250 000 $ de leurs ventes nettes (ventes agricoles brutes moins achats de denrées agricoles). Ces dépôts donnent droit à des contributions de contrepartie égales des gouvernements jusqu'à concurrence de 7 500 $. Les dépôts des producteurs ouvrent également droit à un boni d'intérêt, payé par les gouvernements, en plus du taux du marché. Les participants peuvent prélever des fonds pour compenser la différence toutes les fois que la marge brute de leur exploitation agricole tombe sous la moyenne des cinq années antérieures ou que le revenu global de la famille, toutes sources confondues, est inférieur à 35 000 $.
- Le Programme canadien du revenu agricole (PCRA) – Les producteurs dont la marge brute tombe, une année donnée, sous les 70 p. 100 de leur moyenne historique reçoivent des indemnités pour amener leur marge jusqu'à cette valeur de 70 p. 100. La moyenne historique, est la plus grande des valeurs entre la moyenne des trois années antérieures ou, de trois des cinq années antérieures, la plus faible et la plus élevée étant exclues. Le programme est intégralement financé par le gouvernement, les participants n'assumant aucune partie de ses coûts.
- Les programmes complémentaires – Ces programmes sont élaborés et mis en œuvre dans chacune des provinces et comprennent un large éventail d'initiatives visant à satisfaire des priorités provinciales particulières. Ils sont financés conjointement par les provinces et par le gouvernement du Canada.

… mener à un rendement amélioré…

Dans le cadre de l'examen des programmes de protection du revenu, une étude a été conduite sur environ 2 500 exploitations de céréales et d'oléagineux, de taille semblable et situées dans la même région du pays. Cette étude a mis clairement en lumière des différences dans les effets des programmes de protection du revenu au cours d'une période de cinq ans (1996 à 2000) sur les exploitations les plus performantes et les moins performantes. Une tendance semblable se répète dans de nombreuses parties du pays et dans de nombreux segments du secteur.

Bien que toutes les exploitations agricoles aient dans l'ensemble des chiffres de ventes semblables – environ 200 000 $ par année – la tranche supérieure de 20 p. 100 a tiré régulièrement un profit sans l'aide des programmes de protection du revenu, même les années où les prix ont fléchi. La tranche inférieure de 20 p. 100 a perdu continuellement de l'argent – même les années où les prix ont atteint leur maximum – et a compté fortement sur les programmes de protection du revenu seulement pour rester en affaires.

En moyenne, les indemnités de protection du revenu versées aux exploitations les moins performantes ont été environ trois fois plus élevées que celles qu'ont reçues les plus performantes – environ 36 000 $ par année. Pourtant ces indemnités n'ont eu aucun effet appréciable sur le rendement de ces entreprises au cours des cinq années. Pour être viables à plus long terme, ces exploitations doivent avoir accès à des outils qui concourent à leur adaptation et à l'innovation, non pas à de simples indemnités du gouvernement.

En revanche, les exploitations plus rentables continuent d'accumuler de plus gros soldes CSRN – environ 70 000 $, soit plus de deux fois le solde moyen de celles qui ont un moins bon rendement.

… encourager activement la gestion des risques et l'innovation…

Les gouvernements ont conçu les programmes actuels de protection du revenu agricole à des moments différents, sur de nombreuses années, en réaction à diverses contraintes. Cette élaboration par étapes a conduit à un

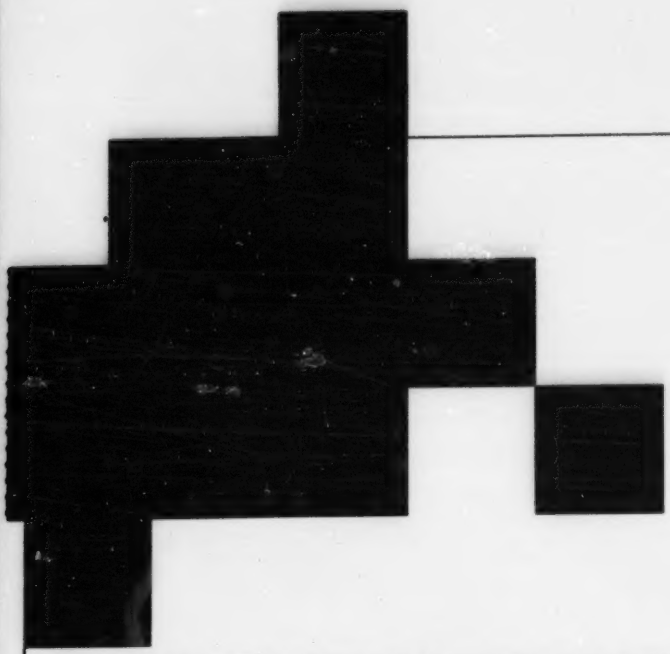

manque de cohésion et de cohérence entre les programmes ce qui, en retour, décourage les producteurs de prendre des décisions pour mieux gérer leurs risques et améliorer le revenu qu'ils pourraient tirer de leurs opérations.

- Les gouvernements ont créé des conditions qui encouragent le recours sélectif à des programmes en fonction de ce qui mérite d'être couvert et de l'étendue de la couverture désirée. Par exemple, le producteur qui estime que la sécheresse représente un risque élevé une année donnée peut adhérer à l'assurance-récolte cette année-là puis se retirer l'année suivante si le risque lui semble plus faible. De plus, la plupart des producteurs choisissent de ne couvrir qu'une part de leurs cultures. Bien que l'assurance-récolte puisse s'avérer un outil efficace de gestion des risques, les perceptions du secteur quant à son efficacité suscitent de sérieuses questions.
- Les gouvernements n'ont pas établi de liens efficaces entre les divers programmes. Par exemple, les producteurs reçoivent un paiement au titre du Programme canadien du revenu agricole qu'ils adhèrent ou non à l'assurance-récolte ou qu'ils aient ou non puisé de leur solde CSRN. Ainsi, les gouvernements pourraient encourager les producteurs à ne pas se prévaloir de l'assurance-récolte et à ne pas prélever de fonds de leur CSRN en période de nécessité.
- Le CSRN a été instauré pour aider les producteurs à assumer un rôle plus actif dans la gestion des risques mais, de par sa conception, le programme nuit souvent à la réalisation de cet objectif. Par exemple, le boni d'intérêt de 3 p. 100 sur les soldes CSRN – payé par les gouvernements – pour encourager les producteurs à économiser pour couvrir les baisses de revenu pourrait bien maintenant, par inadvertance, encourager les producteurs à laisser les fonds dans leur compte même en cas de besoin. Par conséquent, les soldes CSRN demeurent élevés, 3,5 milliards de dollars actuellement, même lorsque les intempéries ou d'autres facteurs entraînent les revenus agricoles à la baisse.
- Les programmes de protection du revenu pourraient encourager davantage les producteurs à se montrer innovateurs et à recourir à des outils de gestion des risques offerts par le secteur privé, là où ils sont disponibles, comme les marchés en contre-partie et les contrats à livrer. Par exemple, un producteur peut convenir d'un prix « bloqué » avec un transformateur par un contrat à livrer couvrant sa denrée, qui le protège contre les baisses des prix du marché, mais fait disparaître les gains possibles qui découleraient d'une hausse des prix. Du même coup, le producteur qui n'utilise pas des outils du secteur privé pour atténuer les risques du marché est plus ou moins protégé contre la baisse des prix par les programmes actuels de protection du revenu et bénéficie de tous les avantages si les prix augmentent.

… tout en assurant une protection complète contre les catastrophes

Les programmes de protection du revenu visent à fournir aux producteurs la stabilité dont ils ont besoin pour faire face aux fluctuations à court terme du revenu et conserver la viabilité de leurs entreprises. Cependant, les programmes actuels ne couvrent pas un éventail de situations qui peuvent sérieusement nuire à la viabilité d'une entreprise agricole.

- Le PCRA a pour objet d'assurer une protection aux producteurs qui connaissent une baisse de revenu soudaine et radicale, mais le programme national actuel ne couvre pas le risque de pertes dues à l'exploitation (c.-à-d. les marges négatives). Même les entreprises les plus prospères sont exposées au risque de lourdes pertes de revenu en cas de catastrophe, mais le PCRA n'apporte qu'une aide limitée dans ces cas. Seules certaines provinces offrent une couverture supplémentaire des marges négatives.

- Les programmes actuels ne couvrent pas non plus le risque de pertes de revenu dues à une interruption des activités. Les facteurs naturels peuvent parfois occasionner de lourdes pertes d'actifs aux producteurs. Par exemple, un producteur peut perdre un troupeau de vaches ou son verger de fruits en raison de la maladie. Les programmes gouvernementaux actuels et les outils d'assurance disponibles dans le secteur privé couvrent la plupart des types de pertes d'actifs, mais il faut du temps pour remplacer ces actifs et recommencer à en tirer un revenu. Là encore, il s'agit d'une lacune de la couverture qui peut toucher subitement des exploitants agricoles, par ailleurs viables, en raison de circonstances échappant à leur contrôle.

Il nous faut une approche canadienne de la gestion des risques pour réussir au XXIe siècle

Les gouvernements, qui travaillent de concert avec l'industrie, peuvent changer l'approche actuelle pour appuyer la réalisation des objectifs visant la croissance, la diversification et l'augmentation des activités à valeur ajoutée qu'ils ont établis pour l'agriculture canadienne. En particulier, les programmes doivent adopter une approche de la gestion des risques davantage axée sur les principes d'entreprise – une approche qui ciblerait un meilleur revenu de l'exploitation agricole en encourageant activement l'atténuation des risques, l'adaptation et l'étude du potentiel futur de l'exploitation agricole.

Les producteurs devraient être encouragés à jouer un rôle plus actif dans la gestion des risques de leur entreprise. Cela suppose non seulement l'évaluation et l'atténuation de tous les risques qui menacent le revenu, mais aussi la recherche de nouvelles possibilités de production et de mise en marché. Les producteurs qui veulent diversifier leurs activités et se tourner vers de nouvelles cultures potentiellement rentables pourraient le faire en étant pleinement assurés d'une protection contre le risque. Lorsqu'un producteur choisit de recourir à des outils privés de gestion des risques pour aider à atténuer les risques qui menacent son revenu agricole, la nouvelle approche reconnaîtrait cette initiative.

Les gouvernements, de concert avec les intervenants, ont encore beaucoup à faire dans l'élaboration de cette nouvelle approche de la gestion des risques. Voici les grands principes qui pourraient servir de guide :

- Les programmes devraient encourager l'adaptation et l'innovation qui contribuent à un avenir plus brillant pour l'entreprise agricole.
- Les programmes devraient encourager les producteurs à se montrer proactifs à l'égard de la gestion des risques auxquels leurs exploitations agricoles sont exposées.
- Les programmes devraient couvrir l'ensemble de l'entreprise, et non certains aspects uniquement, car toutes les activités d'une ferme ont une incidence sur le niveau global de risque.
- Les programmes devraient assurer une couverture exhaustive afin de doter les producteurs des outils leur permettant d'assumer ces risques.
- Des programmes prévisibles et stables faciliteraient la planification à long terme par les producteurs et les gouvernements.
- Des programmes d'envergure nationale réduiraient la menace de recours commerciaux à l'endroit du Canada.
- Les programmes devraient examiner les risques semblables de la même façon dans tout le Canada.
- Les programmes devraient être viables financièrement.

Le CSA proposé vise à fournir au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada les outils qui lui permettront de faire face aux défis de l'avenir. Cela suppose des mesures dans les domaines de la salubrité et de la qualité des aliments, de l'environnement, du renouvellement et de la science et de l'innovation. Une nouvelle approche de la gestion des risques qui encourage les producteurs à s'adapter et à agir dans ces domaines sera un motivateur d'importance dans le CSA et garantira le succès et la prospérité futurs du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

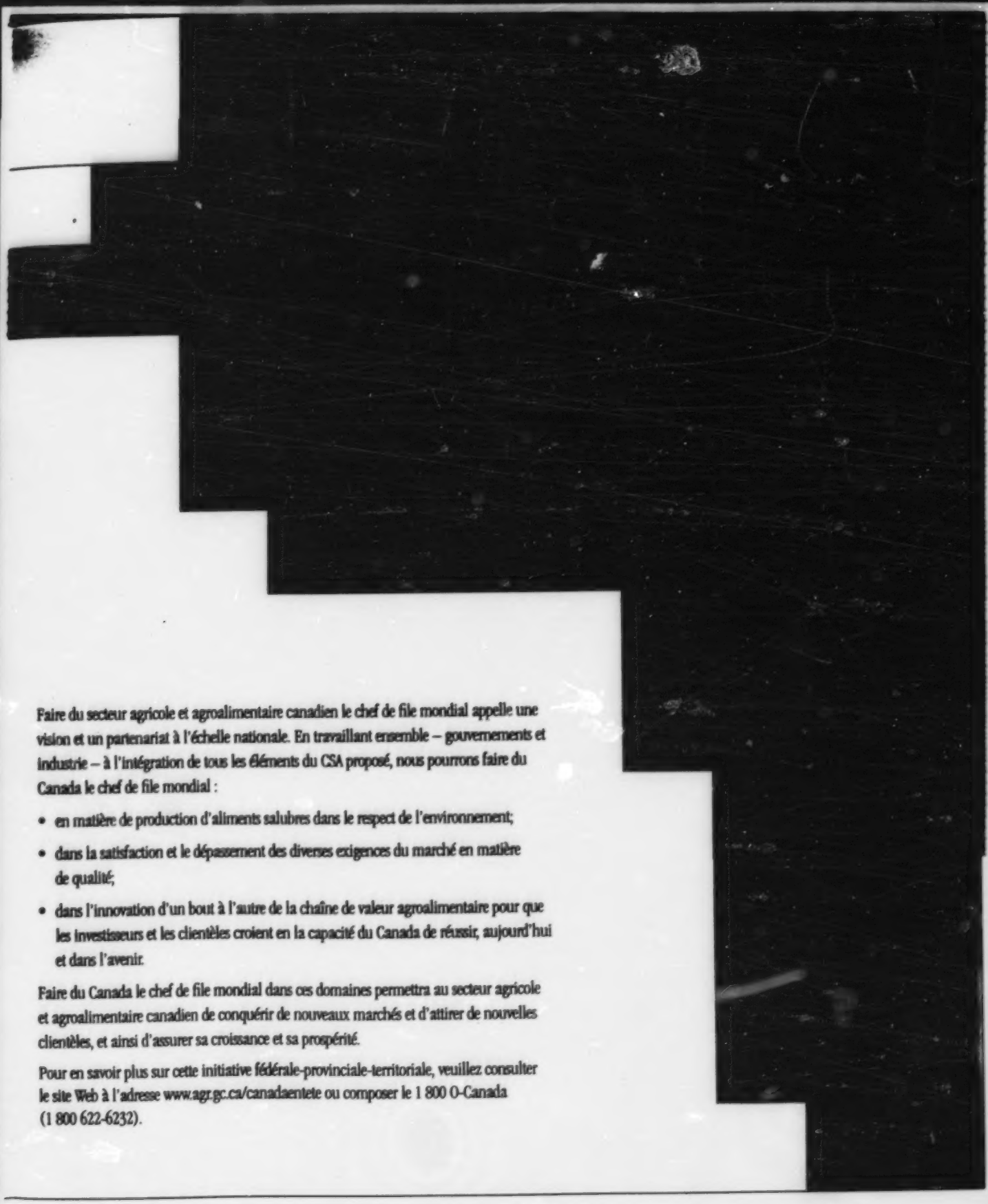

Faire du secteur agricole et agroalimentaire canadien le chef de file mondial appelle une vision et un partenariat à l'échelle nationale. En travaillant ensemble – gouvernements et industrie – à l'intégration de tous les éléments du CSA proposé, nous pourrons faire du Canada le chef de file mondial :

- en matière de production d'aliments salubres dans le respect de l'environnement;
- dans la satisfaction et le dépassement des diverses exigences du marché en matière de qualité;
- dans l'innovation d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur agroalimentaire pour que les investisseurs et les clientèles croient en la capacité du Canada de réussir, aujourd'hui et dans l'avenir.

Faire du Canada le chef de file mondial dans ces domaines permettra au secteur agricole et agroalimentaire canadien de conquérir de nouveaux marchés et d'attirer de nouvelles clientèles, et ainsi d'assurer sa croissance et sa prospérité.

Pour en savoir plus sur cette initiative fédérale-provinciale-territoriale, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.agr.gc.ca/canadaentete ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

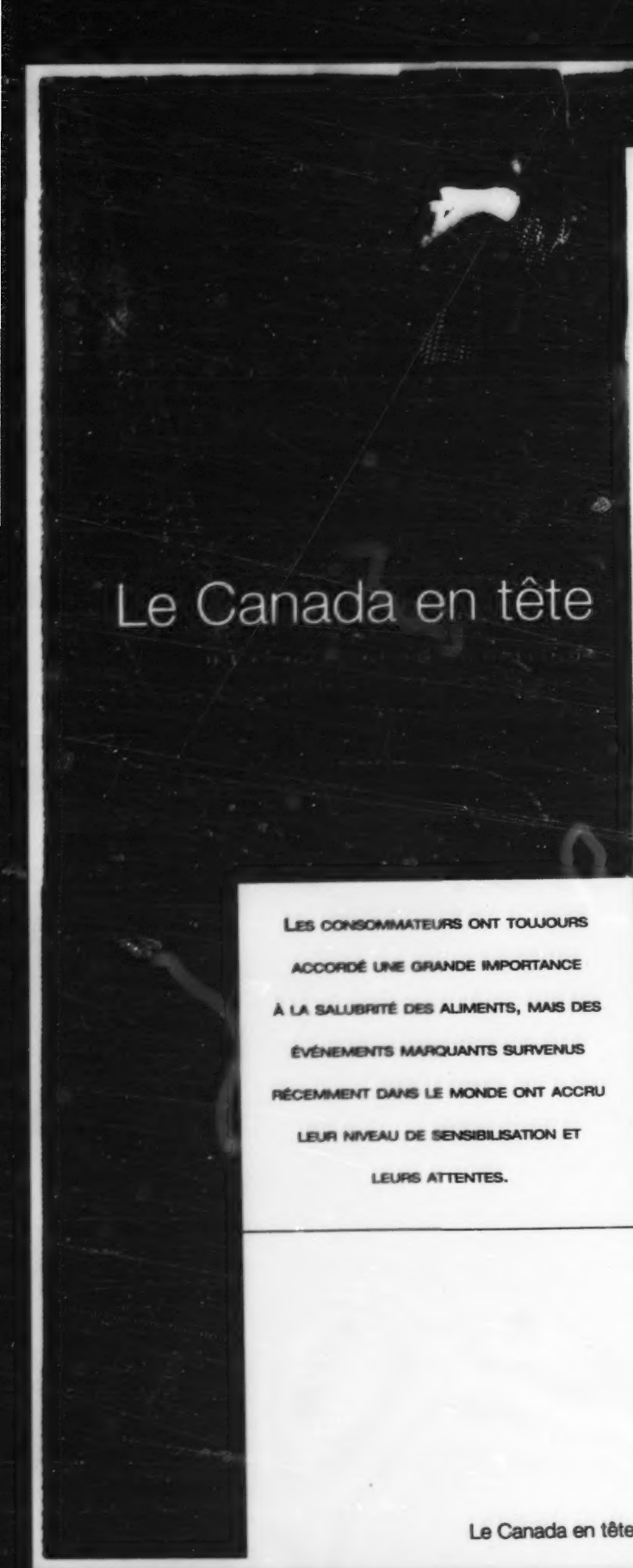

Le Canada en tête

La salubrité et la qualité des aliments

Le gouvernement du Canada ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, en collaboration avec le secteur agricole et agroalimentaire et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, travaillent à l'élaboration d'un cadre pour la politique agricole au XXIe siècle. L'objectif visé est de faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement.

Pour concrétiser cette vision, les gouvernements ont conclu un accord de principe sur un plan d'action visant l'élaboration d'un cadre stratégique pour l'agriculture composé de cinq éléments : salubrité et qualité des aliments, environnement, science et innovation, renouvellement et gestion des risques de l'entreprise. Fondé sur l'établissement d'objectifs communs pour chaque élément, ce cadre comporte d'importants avantages pour le secteur et, par le fait même, pour la population en général.

Par conséquent, les gouvernements ont lancé un dialogue national sur l'orientation stratégique avec les intervenants et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, dans le but de définir l'approche proposée en matière de politique. Ce document de ***consultation*** *fait partie d'une série de publications produites à cette fin. Pour obtenir plus de renseignements et participer à cet important dialogue, veuillez consulter le site Web à l'adresse* www.agr.gc.ca/canadaentete *ou composer le* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

LES CONSOMMATEURS ONT TOUJOURS ACCORDÉ UNE GRANDE IMPORTANCE À LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS, MAIS DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS SURVENUS RÉCEMMENT DANS LE MONDE ONT ACCRU LEUR NIVEAU DE SENSIBILISATION ET LEURS ATTENTES.

Les consommateurs sont plus exigeants pour ce qui est de la salubrité et de la qualité des aliments

Les consommateurs ont toujours accordé beaucoup d'importance à la salubrité des aliments, mais des événements fort médiatisés survenus récemment dans le monde, notamment l'épidémie de maladie de la vache folle en Europe, et les préoccupations à l'égard du bioterrorisme ont augmenté leur niveau de sensibilisation et leurs attentes. De plus, outre ce qui touche la salubrité, les consommateurs sont mieux informés, font des choix plus judicieux et exigent un plus grand choix en matière d'alimentation.

Pour conserver leurs marchés, les fournisseurs de produits alimentaires et agricoles élaborent et mettent en oeuvre des systèmes qui prouvent aux consommateurs actuels et potentiels leur capacité de livrer des aliments conformes aux normes de salubrité et de qualité exigées. Du même coup, les fournisseurs tirent parti de cette dynamique changeante de la consommation pour conquérir de nouveaux marchés et développer des créneaux où ils peuvent obtenir un prix plus élevé pour leurs produits. En misant sur ces efforts, le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) veut encourager tous les producteurs à entreprendre des démarches similaires; l'objectif est de renforcer la réputation du Canada comme producteur d'aliments salubres et de haute qualité. Dans le cadre de ces efforts, il est essentiel d'examiner également les implications pour d'autres enjeux d'importance pour le secteur et les consommateurs, telles que l'harmonisation de la réglementation entre le Canada et ses principaux partenaires commerciaux.

« Les gouvernements ont déployé des efforts importants en aval de la production agricole (par exemple en transformation des aliments, etc.), mais ils doivent maintenant prendre d'autres mesures pour mieux intégrer les exploitations agricoles à la chaîne de la salubrité des aliments en améliorant et en accélérant la mise en œuvre des systèmes de salubrité des aliments à la ferme. »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

Les systèmes de salubrité des aliments sont renforcés

Jusqu'à récemment, les mesures d'amélioration des systèmes de salubrité des aliments ont surtout été appliquées à l'étape de la transformation. Par exemple, au cours de la dernière décennie, l'industrie de la transformation a travaillé à mettre en œuvre le système HACCP (Analyse des risques et maîtrise des points critiques), un système de contrôle et de surveillance qui met l'accent sur la prévention et la correction d'éventuels problèmes à chaque étape du processus de fabrication.

L'approche fondée sur le système HACCP complète les méthodes traditionnelles d'inspection des aliments et est rapidement en train de devenir la norme. En raison des pressions des consommateurs pour une meilleure assurance de la salubrité et de la qualité, le recours aux principes HACCP et à des modèles semblables se répand d'un bout à l'autre de la chaîne de production et de transformation des aliments, jusqu'à l'exploitation agricole.

L'industrie a participé de façon proactive à l'élaboration de programmes nationaux de salubrité des aliments à la ferme, programmes fondés sur les principes HACCP et à participation volontaire, avec l'appui financier d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et un soutien technique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Des groupements sectoriels, au nombre de 17, travaillent à mettre au point des plans qui couvrent la plupart des denrées importantes, notamment le bétail, la volaille, les produits horticoles et les plantes de grande culture. Ces actions, prises dans une large mesure pour répondre aux demandes des consommateurs, offrent des possibilités d'ouverture de nouveaux marchés.

L'adoption et la mise en oeuvre de systèmes de salubrité des aliments à la ferme exigent du temps et s'accompagnent de défis techniques. Les gouvernements pourraient faciliter l'adoption rapide de programmes de salubrité des aliments à la ferme en apportant leur aide, notamment en exerçant une surveillance et en assurant la coordination des activités.

« Pour être le chef de file mondial, les ministres conviennent que le Canada doit … tirer parti de la réputation du Canada comme producteur de produits alimentaires sûrs et d'excellente qualité en renforçant les systèmes de salubrité des aliments à la ferme et en assurant leur reconnaissance internationale… »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

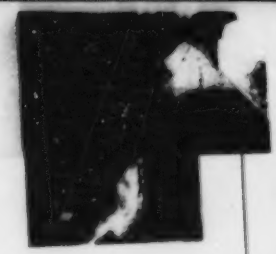

Toutes les activités de la chaîne de production et de transformation des aliments sont interdépendantes. Tous les maillons de la chaîne doivent donc mettre en oeuvre des systèmes de salubrité alimentaire pour constituer un système uniforme d'assurance de la salubrité à l'échelle du pays. Nous avons besoin d'un tel système pour tirer tous les avantages possibles de ces programmes sur les marchés internationaux.

Le rôle des gouvernements dans l'assurance de la salubrité des aliments

Au Canada, les trois échelons gouvernementaux ont un rôle à jouer dans la salubrité des aliments. Santé Canada établit les politiques et les normes visant la salubrité et la qualité nutritionnelle des aliments vendus au Canada. L'Agence canadienne d'inspection des aliments applique ces normes; elle établit et applique aussi des normes de santé pour les animaux et de protection pour les végétaux. À l'échelle provinciale et territoriale, les ministères de la Santé, de l'Agriculture et d'autres ministères adoptent des lois sur la salubrité qui ne s'appliquent qu'aux aliments produits et vendus dans les limites de leur territoire.

Le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces et les territoires, a convenu de reconnaître officiellement l'efficacité administrative et la validité technique des programmes de salubrité des aliments à la ferme, y compris l'exigence du respect de normes réglementaires. Cette reconnaissance facilitera l'acceptation, par les gouvernements étrangers, les acheteurs et les consommateurs, des programmes de salubrité des aliments à la ferme pilotés par l'industrie au Canada. Il pourrait en résulter un élargissement des marchés pour les produits canadiens.

Les programmes d'assurance de la qualité gagnent en importance

Outre les exigences relatives à l'assurance de la salubrité des aliments, on note une demande grandissante des marchés pour la mise au point de systèmes d'assurance de la qualité qui aident le secteur à garantir de nouveaux marchés pour les produits agricoles. Bien que l'industrie doive prendre l'initiative pour mettre en oeuvre ces systèmes, les gouvernements pourraient contribuer à maximiser leur acceptation sur les marchés mondiaux en assurant leur surveillance et en les reconnaissant de façon officielle.

Le suivi et le retraçage procurent des avantages en matière de salubrité et de qualité

Les foyers de maladie ou de pathogènes dans la chaîne de production et de transformation des aliments étaient jadis circonscrits à de petites zones. Aujourd'hui, ils sont devenus beaucoup plus difficiles à contenir en raison des activités agricoles intensives et de la circulation accrue des biens et des personnes. Des épidémies – qu'elles soient provoquées par des causes naturelles ou dues au bioterrorisme – peuvent donc se propager à l'ensemble d'un pays et autour du monde à une vitesse foudroyante.

De plus, à mesure qu'un produit progresse le long de la chaîne de production et de transformation et au-delà, sa source devient de moins en moins définie. En cas d'épidémie, une grande quantité du produit en cause doit être retirée du marché afin d'atténuer le risque qu'une partie du produit touché n'échappe à la surveillance.

« Les ministres reconnaissent aussi l'importance d'aller de l'avant avec des systèmes d'identification permettant de suivre et de retracer les produits d'un bout à l'autre de la chaîne alimentaire. »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

Le développement accru de systèmes de suivi et de retraçage pourraient aider à résoudre ce problème. Ces systèmes peuvent être établis pour chaque produit et préservent l'identité des produits le long de la chaîne de production et de transformation des aliments. L'information qu'ils procurent permet de soustraire les produits suspects du marché rapidement et efficacement.

Les avantages de ces systèmes dépassent la simple surveillance sanitaire des populations animales ou l'identification de lots contaminés de produits alimentaires. Le fait que ces systèmes de suivi et de retraçage conservent l'identité des produits peut aussi étayer les programmes d'assurance de la qualité, programmes auxquels

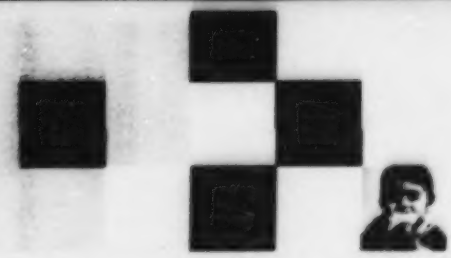

l'industrie pourrait recourir pour conserver ses marchés actuels et occuper de nouveaux créneaux avec des produits de qualité supérieure.

Cependant, pour être efficaces, les systèmes de suivi et de retraçage doivent être mis en oeuvre de façon cohérente, à l'échelle du pays, et s'appliquer à l'ensemble de la chaîne de production et de transformation, du producteur au consommateur. Ces systèmes sont actuellement à divers stades d'élaboration, selon les produits et les régions du pays. Le gouvernement pourrait faciliter leur élaboration dans l'ensemble du secteur grâce à la recherche, la coordination et la surveillance.

Les systèmes de suivi et de retraçage procurent un avantage commercial

Les avantages des systèmes de suivi et de retraçage sont manifestes dans le cas des pommes de terre de semences; la capacité de suivre les produits jusqu'à leur destination finale a permis au Canada de gérer les problèmes d'ordre sanitaire et d'accéder aux marchés qui exigent l'assurance de la qualité.

Une approche permettant d'améliorer la salubrité et la qualité des aliments

« Les ministres s'engagent à l'égard de la vision suivante : le Canada est le meilleur pays au monde en termes de salubrité des aliments à la ferme. Nous ne pourrons atteindre cette vision que par une mise en oeuvre complète, efficiente et cohérente dans l'ensemble du Canada. »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

Pour faciliter la mise en oeuvre complète et cohérente de ces programmes dans l'ensemble du pays, les ministres de l'Agriculture se sont engagés à travailler ensemble et avec l'industrie à atteindre des objectifs communs, dont les suivants :

- protéger la santé humaine en réduisant les risques d'intoxication alimentaire;
- accroître la confiance des consommateurs dans la salubrité et la qualité des aliments vendus au Canada et exportés;
- accroître la capacité de cerner les préoccupations en matière de salubrité des aliments et d'y répondre;
- accroître la capacité du secteur de répondre aux exigences du marché en matière de salubrité et de qualité des aliments, ou de dépasser ces exigences;
- appuyer l'harmonisation de la législation et de la réglementation afin de promouvoir l'accès aux marchés intérieur et d'exportation;
- offrir des possibilités d'activités à valeur ajoutée en adoptant des systèmes de salubrité et de qualité des aliments.

Pour promouvoir davantage une mise en oeuvre cohérente et l'atteinte de ces objectifs, les mesures suivantes sont envisagées :

- adopter des systèmes d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments, fondés sur les principes HACCP, dans l'ensemble de la chaîne de production alimentaire;
- procéder à l'échange, entre tous les ordres de gouvernement, de renseignements critiques sur la salubrité et la surveillance des aliments;
- mettre en place des systèmes complets de retraçage et de suivi dans toute la chaîne de production et de transformation des aliments afin d'assurer la protection du public, de répondre aux préférences des consommateurs et de satisfaire aux exigences commerciales.

Conclusion

Faire du secteur agricole et agroalimentaire canadien le chef de file mondial appelle une vision et un partenariat à l'échelle nationale. En travaillant ensemble – gouvernements et industrie – à l'intégration de tous les éléments du CSA proposé, nous pourrons faire du Canada le chef de file mondial :

- en matière de production d'aliments salubres dans le respect de l'environnement;
- dans la satisfaction et le dépassement des diverses exigences du marché en matière de qualité;
- dans l'innovation d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur agroalimentaire pour que les investisseurs et les clientèles croient en la capacité du Canada de réussir, aujourd'hui et dans l'avenir.

Faire du Canada le chef de file mondial dans ces domaines permettra au secteur agricole et agroalimentaire canadien de conquérir de nouveaux marchés et d'attirer de nouvelles clientèles, et ainsi d'assurer sa croissance et sa prospérité.

Pour en savoir plus sur cette initiative fédérale-provinciale-territoriale, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.agr.gc.ca/canadaentete ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Le Canada en tête

LA VIABILITÉ ET LA PROSPÉRITÉ À LONG TERME DU SECTEUR AGRICOLE SONT TRIBUTAIRES DE SA CAPACITÉ DE COEXISTER DE FAÇON DURABLE AVEC LE MILIEU NATUREL.

Environnement

Le gouvernement du Canada ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, en collaboration avec le secteur agricole et agroalimentaire et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, travaillent à l'élaboration d'un cadre pour la politique agricole au XXIe siècle. L'objectif visé est de faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement.

Pour concrétiser cette vision, les gouvernements ont conclu un accord de principe sur un plan d'action visant l'élaboration d'un cadre stratégique pour l'agriculture composé de cinq éléments : salubrité et qualité des aliments, environnement, science et innovation, renouvellement et gestion des risques de l'entreprise. Fondé sur l'établissement d'objectifs communs pour chaque élément, ce cadre comporte d'importants avantages pour le secteur et, par le fait même, pour la population en général.

Par conséquent, les gouvernements ont lancé un dialogue national sur l'orientation stratégique avec les intervenants et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, dans le but de définir l'approche proposée en matière de politique. Ce document de ***consultation*** *fait partie d'une série de publications produites à cette fin. Pour obtenir plus de renseignements et participer à cet important dialogue, veuillez consulter le site Web à l'adresse* www.agr.gc.ca/canadaentete *ou composer le* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

L'agriculture et l'environnement sont étroitement liés

La viabilité et la prospérité à long terme du secteur agricole sont tributaires de sa capacité de coexister de façon durable avec le milieu naturel. Les producteurs en sont bien conscients.

L'agriculture a cependant beaucoup changé au cours des dernières années. Par exemple, les producteurs s'adaptent à l'évolution de la demande des marchés, adoptent de nouvelles technologies de production et privilégient les exploitations plus grandes et plus intensives. On ne comprend pas encore complètement les effets de ces changements sur l'environnement, mais des études récentes révèlent que certaines des principales pressions découlant des activités agricoles, notamment les excédents d'éléments nutritifs et les émissions de gaz à effet de serre, s'accroissent.

Pour sa part, le public est de plus en plus sensibilisé à ces questions et préoccupé par elles. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que tous les secteurs économiques, y compris le secteur agricole, contribuent à la protection de l'environnement. Les producteurs canadiens reconnaissent leur responsabilité en matière de gestion environnementale et prennent des mesures proactives à cet égard.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux déploient des efforts pour aider le secteur à atteindre ses objectifs en matière d'environnement depuis de nombreuses années. Cependant, il est de plus en plus pressant pour les gouvernements de travailler avec le secteur afin d'en arriver à une solution globale.

« Reconnaissant que la protection de l'environnement est une question capitale pour les citoyens de même que pour la viabilité future de l'agriculture canadienne, les ministres conviennent de travailler à mettre au point un plan complet de mesures environnementales accélérées couvrant l'ensemble des exploitations agricoles canadiennes. Ce plan aidera à réaliser des objectifs quantifiables et significatifs en matière d'environnement dans les domaines de la qualité de l'eau, de l'air et du sol et de la biodiversité. »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture (juin 2001)

Les liens entre le secteur agricole et l'environnement doivent être mieux compris

En investissant davantage dans notre capacité à comprendre, à mesurer et à faire rapport sur l'état de l'environnement dans les zones agricoles, nous pourrons répondre aux préoccupations du public et assurer la durabilité des activités agricoles. Nous serons également en mesure de cerner les domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés et ceux où il y a place à amélioration.

Si ces renseignements étaient disponibles, les producteurs pourraient réaliser d'importants progrès en matière d'agriculture durable en adoptant des pratiques de gestion rentables, et d'autres décideurs pourraient mieux orienter leurs décisions en ce qui concerne l'utilisation des terres. À mesure que les gouvernements mettent en place de nouveaux programmes d'agriculture durable, la publication de ces renseignements doit constituer une priorité.

Les mesures environnementales doivent être exhaustives et coordonnées

Pour assurer une amélioration importante de la qualité de l'environnement, il faudrait coordonner les mesures prises dans toutes les exploitations agricoles du pays. Les gouvernements devraient fournir aux producteurs les outils dont ils ont besoin pour tirer parti des nouvelles technologies et pratiques agricoles. Ils devraient aussi aider les producteurs à mieux comprendre les répercussions de leurs décisions de production sur la durabilité de leur exploitation. En offrant des programmes efficaces et accessibles, les gouvernements pourraient aider les producteurs à faire des investissements rentables dans leur exploitation.

Les gouvernements offrent déjà, à divers degrés, des programmes au secteur. L'adoption d'une approche de développement durable de l'agriculture qui soit uniforme à l'échelle du pays démontrerait aux acheteurs que les méthodes de production agricole et alimentaire du Canada sont respectueuses de l'environnement. Le secteur pourrait ainsi profiter de nouveaux débouchés et accroître sa part du marché en améliorant l'attrait des produits canadiens. Une approche uniforme permettrait également aux Canadiens et aux Canadiennes d'un bout à l'autre du pays de profiter d'un environnement plus propre et plus sain.

Une approche visant l'amélioration de la performance environnementale à la ferme

Conscients des nombreux avantages liés à l'adoption d'une approche uniforme, les ministres de l'Agriculture se sont engagés à travailler ensemble et avec l'industrie, dans le cadre d'objectifs communs, pour améliorer la performance environnementale à la ferme. Ces objectifs significatifs et mesurables visent l'amélioration de la qualité de l'eau, du sol et de l'air ainsi que de la biodiversité. Voici les secteurs où des progrès pourraient être effectués :

- eau : réduire les risques agricoles liés à la qualité des ressources en eau. Priorités clés : éléments nutritifs, agents pathogènes et pesticides;
- sol : réduire les risques agricoles liés à la qualité des sols. Priorités clés : érosion du sol et matière organique du sol;
- air : réduire les risques agricoles liés à la qualité de l'air et de l'atmosphère. Priorités clés : les émissions de particules, les odeurs et les émissions de gaz à effet de serre;
- biodiversité : assurer un lien entre la biodiversité et l'agriculture, qui constitue la principale activité exercée sur les terres agricoles. Priorités clés : les habitats fauniques, les espèces en péril et les pertes économiques causées au secteur par la faune.

Afin de progresser vers l'atteinte de ces objectifs communs, les ministres de l'Agriculture ont proposé les objectifs suivants :

- planification de l'exploitation agricole : une plus grande utilisation des plans environnementaux en agriculture et de plans de gestion environnementale régionaux, ou une augmentation équivalente de la couverture de ces plans environnementaux;
- gestion des éléments nutritifs : une plus grande utilisation de méthodes de gestion du fumier et des engrais respectueux de l'environnement, de plans de gestion des éléments nutritifs et une amélioration de l'équilibre entre le degré d'application des éléments nutritifs et le besoin pour ces éléments;
- gestion des ravageurs : une plus grande utilisation de méthodes favorables de gestion des ravageurs et des pesticides;
- gestion des terres et des eaux : une réduction du nombre de jours où les terres agricoles sont dénudées, une plus grande utilisation de méthodes sans travail du sol ou avec un travail de conservation du sol et une amélioration de la gestion des zones riveraines, des grands pâturages et de l'utilisation de l'eau;
- gestion des nuisances : l'adoption de meilleures pratiques de gestion afin de réduire les odeurs et les émissions de particules.

Conclusion

Faire du secteur agricole et agroalimentaire canadien le chef de file mondial appelle une vision et un partenariat à l'échelle nationale. En travaillant ensemble – gouvernements et industrie – à l'intégration de tous les éléments du cadre stratégique proposé, nous pourrons faire du Canada le chef de file mondial :

- en matière de production d'aliments salubres dans le respect de l'environnement;
- dans la satisfaction et le dépassement des diverses exigences du marché en matière de qualité;
- dans l'innovation d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur agroalimentaire pour que les investisseurs et les clientèles croient en la capacité du Canada de réussir, aujourd'hui et dans l'avenir.

Faire du Canada le chef de file mondial dans ces domaines permettra au secteur agricole et agroalimentaire canadien de conquérir de nouveaux marchés et d'attirer de nouvelles clientèles, et ainsi d'assurer sa croissance et sa prospérité.

Pour en savoir plus sur cette initiative fédérale-provinciale-territoriale, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.agr.gc.ca/canadaentete ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

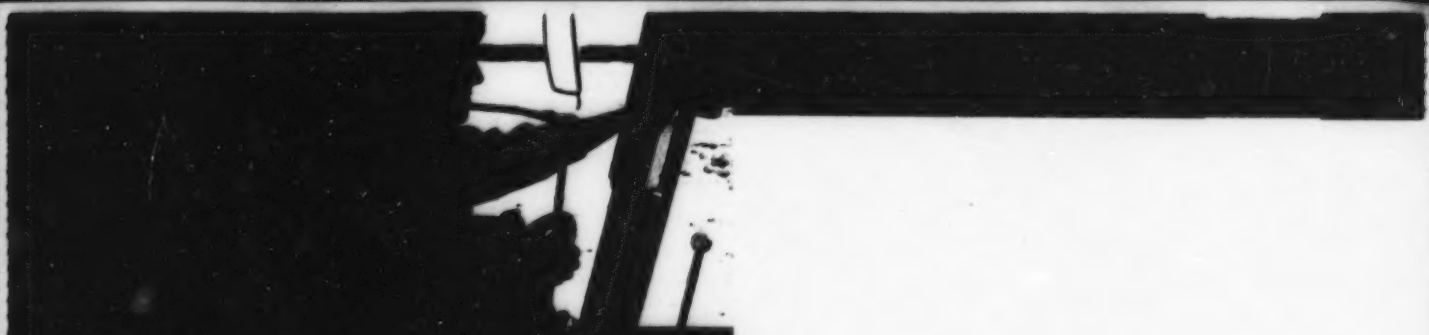

Le Canada en tête

L'ACQUISITION DE NOUVELLES COMPÉTENCES, L'ADOPTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES ET L'EXPANSION DES EXPLOITATIONS OU LA MODIFICATION DES ÉVENTAILS DE PRODUITS CONTRIBUERONT AU SUCCÈS DES PRODUCTEURS AU COURS DU PRÉSENT SIÈCLE.

Renouvellement

Le gouvernement du Canada ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, en collaboration avec le secteur agricole et agroalimentaire et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, travaillent à l'élaboration d'un cadre pour la politique agricole au XXIe siècle. L'objectif visé est de faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement.

Pour concrétiser cette vision, les gouvernements ont conclu un accord de principe sur un plan d'action visant l'élaboration d'un cadre stratégique pour l'agriculture composé de cinq éléments : salubrité et qualité des aliments, environnement, science et innovation, renouvellement et gestion des risques de l'entreprise. Fondé sur l'établissement d'objectifs communs pour chaque élément, ce cadre comporte d'importants avantages pour le secteur et, par le fait même, pour la population en général.

Par conséquent, les gouvernements ont lancé un dialogue national sur l'orientation stratégique avec les intervenants et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, dans le but de définir l'approche proposée en matière de politique. Ce document de ***consultation*** *fait partie d'une série de publications produites à cette fin. Pour obtenir plus de renseignements et participer à cet important dialogue, veuillez consulter le site Web à l'adresse* www.agr.gc.ca/canadaentete *ou composer le* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Les producteurs d'aujourd'hui sont confrontés à d'importants changements

Les producteurs d'aujourd'hui vivent dans un monde de changements et de défis. Les producteurs doivent accroître leurs connaissances et maîtriser de nouvelles technologies et pratiques, et exploiter des produits novateurs. À mesure que leurs entreprises s'agrandissent et se complexifient, les producteurs doivent consacrer plus d'énergie à la gestion des ressources financières et humaines.

De plus, les changements qui s'opèrent et les défis qui se posent surviennent dans le contexte d'un bouleversement démographique puisqu'un nombre important de producteurs prendront leur retraite au cours des prochaines années. Les ministres canadiens de l'Agriculture s'entendent pour dire qu'il est nécessaire de tabler sur les mesures déjà entreprises par les producteurs et de fournir à ces derniers les outils dont ils ont besoin pour s'adapter aux changements et saisir les occasions qui sont offertes.

« Pour devenir le chef de file mondial, les ministres conviennent... d'aider les producteurs agricoles à s'adapter aux changements survenant dans le secteur agricole, par des programmes adaptés à leurs besoins particuliers. »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

Les services d'évaluation et de consultation peuvent aider les producteurs à s'adapter

Les producteurs ont besoin de plus d'information pour être en mesure de faire des choix concernant leur avenir et prendre des décisions qui leur permettront d'améliorer leurs affaires et leurs finances. Dans certains cas et à certains moments au cours de leur carrière, ils auront peut-être aussi besoin d'une évaluation de leur savoir-faire. Cette évaluation pourrait contribuer à améliorer la gestion de leur ferme, ou encore à cerner de nouvelles compétences qui leur permettront d'aller chercher un revenu d'appoint ou de s'orienter dans de nouvelles voies.

Les producteurs ont actuellement accès à des services de consultation par le truchement du Programme fédéral de consultation agricole ou d'autres services similaires offerts par les gouvernements provinciaux. Ces services se limitent à donner des conseils financiers aux producteurs admissibles sur la façon de préparer des états du revenu et des dépenses et des plans opérationnels pluriannuels. En général, on n'y offre pas d'information exhaustive sur ce que pourraient faire les producteurs pour s'adapter à l'évolution rapide de la situation.

De nouvelles compétences et connaissances doivent être acquises de façon continue

Traditionnellement, un bon nombre des compétences nécessaires à l'exploitant agricole étaient transmises d'une génération à l'autre. Il s'agissait, à vrai dire, d'un apprentissage informel. Cette façon de faire, assortie d'une certaine formation continue, a donné d'assez bons résultats dans le passé. Mais les producteurs d'aujourd'hui ont besoin de compétences et de connaissances que ne peut pas toujours transmettre la génération précédente. Les producteurs ont entrepris de

renouveler sans cesse leurs compétences et leurs connaissances. Le projet du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) vise à offrir à tous les producteurs des occasions de perfectionnement continu au cours de leur carrière.

Les programmes de formation et de perfectionnement actuels destinés aux producteurs du secteur agricole et agroalimentaire mettent souvent l'accent sur le savoir-faire traditionnel nécessaire à la gestion d'une ferme. Or, la plupart des autres secteurs de l'économie disposent de mécanismes conjoints gouvernement-industrie pour déterminer les types de compétences nécessaires et établir des approches nationales en matière de perfectionnement. À l'heure actuelle, il n'existe aucun mécanisme de ce genre pour le secteur agricole et agroalimentaire.

« Les gouvernements conviennent d'aider les familles agricoles à mettre en place des options : maximiser leur revenu en améliorant leur mode d'exploitation; avoir accès au capital; hausser leur revenu par des activités économiques d'appoint; améliorer leur capacité à gagner un revenu d'appoint; transférer la ferme à la génération suivante; ou choisir des options à l'extérieur de la ferme. »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

Le transfert entre générations peut être facilité par des outils de planification

En général, les producteurs entreprennent leur carrière en prenant le relais de l'exploitation familiale. Afin de faciliter le transfert intergénérationnel, les producteurs devraient élaborer un plan de relève écrit énonçant clairement de quelle façon et à quel moment chacune des composantes doit être transférée à l'acheteur. Parce qu'un nombre important de fermes changeront de mains de cette façon dans les prochaines années, il est crucial que les producteurs et les familles agricoles aient les outils appropriés pour procéder à ce genre de planification.

Le capital : un élément décisif pour la croissance et la diversification

Le Canada possède un secteur financier bien développé. En général, les prêteurs privés et publics, comme Financement agricole Canada, ainsi que les organismes prêteurs provinciaux, assurent au secteur un accès suffisant au capital d'emprunt. Les producteurs agricoles pourraient, cependant, ne pas avoir un accès suffisant au capital de risque nécessaire lorsqu'ils élargissent et diversifient leur exploitation. Par exemple, de grandes entreprises porcines en démarrage ont cherché à obtenir une participation au capital des producteurs locaux et d'autres investisseurs.

Les producteurs ont besoin d'options adaptées à leurs besoins

Avec l'acquisition de nouvelles compétences, l'adoption de nouvelles technologies, l'expansion des opérations ou la modification des éventails de produits, les producteurs peuvent continuer à prospérer au cours du présent siècle. Certains d'entre eux pourraient également explorer des possibilités à l'extérieur de la ferme pour arrondir le revenu de leur exploitation. D'autres, cependant, pourraient décider que leurs meilleures perspectives d'avenir se trouvent ailleurs qu'en agriculture. Or, à l'heure actuelle, peu de programmes sont en

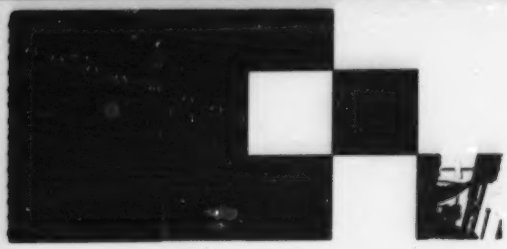

place pour aider ces personnes à se préparer à d'autres occupations, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, et à continuer dans cette voie.

Vers un renouvellement du secteur au XXIe siècle

Le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux offrent un certain nombre de programmes de renouvellement auxquels les producteurs peuvent avoir accès. Cependant, la disponibilité et la prestation de ces programmes varient d'une région à l'autre du pays. Certains gouvernements ont éprouvé de la difficulté à maintenir ces services, pendant que d'autres continuent d'élargir leurs programmes. En raison de cette disparité, des programmes de renouvellement concertés doivent être mis à la disposition de tous les producteurs canadiens. À cette fin, les ministres de l'Agriculture travaillent ensemble et avec l'industrie afin d'établir une série d'objectifs communs, dont les suivants :

- permettre aux producteurs débutants d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour gérer leur exploitation et s'adapter aux préférences changeantes des consommateurs et aux progrès scientifiques;
- inciter les producteurs à parfaire sans cesse les compétences et connaissances requises pour exploiter leur ferme dans un secteur en évolution;
- fournir aux producteurs les connaissances dont ils ont besoin en matière de gestion stratégique pour maximiser la rentabilité de leur entreprise;
- offrir aux producteurs un grand choix d'options pour rehausser leur qualité de vie.

De plus, pour adopter une approche concertée du renouvellement d'un bout à l'autre du pays et pour atteindre les objectifs communs énoncés plus haut, on envisage :

- d'établir un consensus entre les gouvernements, l'industrie et les autres intervenants sur la façon de cerner les besoins de perfectionnement changeants des producteurs;
- de faire en sorte que les producteurs aient accès à des services de consultation améliorés;
- d'assurer aux producteurs un accès suffisant à l'appui de leurs pairs, à l'encadrement et à la mise en place d'un réseau d'entraide;
- d'offrir aux producteurs des possibilités d'apprentissage dans les domaines de la gestion de l'environnement et de la salubrité des aliments;
- d'offrir aux producteurs l'occasion de bénéficier des progrès scientifiques;
- d'offrir aux producteurs l'occasion d'apprendre la gestion des risques d'entreprise et d'acquérir des compétences en planification stratégique;
- d'offrir et de promouvoir des services consultatifs qui tiennent compte de la dynamique humaine et familiale lors de la vente ou du transfert d'une ferme;
- de faciliter l'accès au capital aux producteurs débutants, à ceux qui développent les activités de leur entreprise et à ceux qui passent à une production diversifiée à valeur ajoutée.

Conclusion

Faire du secteur agricole et agroalimentaire canadien le chef de file mondial appelle une vision et un partenariat à l'échelle nationale. En travaillant ensemble – gouvernements et industrie – à l'intégration de tous les éléments du CSA proposé, nous pourrons faire du Canada le chef de file mondial :

- en matière de production d'aliments salubres dans le respect de l'environnement;
- dans la satisfaction et le dépassement des diverses exigences du marché en matière de qualité;
- dans l'innovation d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur agroalimentaire pour que les investisseurs et les clientèles croient en la capacité du Canada de réussir, aujourd'hui et dans l'avenir.

Faire du Canada le chef de file mondial dans ces domaines permettra au secteur agricole et agroalimentaire canadien de conquérir de nouveaux marchés et d'attirer de nouvelles clientèles, et ainsi d'assurer sa croissance et sa prospérité.

Pour en savoir plus sur cette initiative fédérale-provinciale-territoriale, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.agr.gc.ca/canadaentete ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

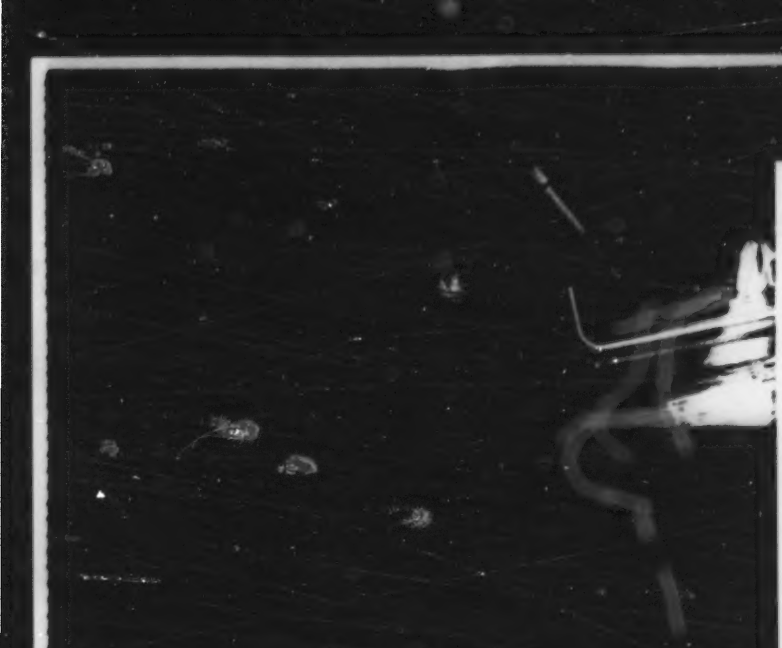

Le Canada en tête

Science et innovation

Le gouvernement du Canada ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, en collaboration avec le secteur agricole et agroalimentaire et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, travaillent à l'élaboration d'un cadre pour la politique agricole au XXIe siècle. L'objectif visé est de faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement.

Pour concrétiser cette vision, les gouvernements ont conclu un accord de principe sur un plan d'action visant l'élaboration d'un cadre stratégique pour l'agriculture composé de cinq éléments : salubrité et qualité des aliments, environnement, science et innovation, renouvellement et gestion des risques de l'entreprise. Fondé sur l'établissement d'objectifs communs pour chaque élément, ce cadre comporte d'importants avantages pour le secteur et, par le fait même, pour la population en général.

Par conséquent, les gouvernements ont lancé un dialogue national sur l'orientation stratégique avec les intervenants et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, dans le but de définir l'approche proposée en matière de politique. Ce document de ***consultation*** *fait partie d'une série de publications produites à cette fin. Pour obtenir plus de renseignements et participer à cet important dialogue, veuillez consulter le site Web à l'adresse* www.agr.gc.ca/canadaentete *ou composer le* 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

LES RÉCENTS PROGRÈS SCIENTIFIQUES LAISSENT ENTREVOIR DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS POUR LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE.

L'agriculture représente l'application de la science et l'innovation...

La science et la technologie ont toujours eu de profondes répercussions sur le secteur agricole et agroalimentaire. Les pratiques agricoles d'aujourd'hui étaient à peine imaginables il y a 50 ans. D'autres changements se produisent d'un bout à l'autre de la chaîne de production et de transformation agricoles, de l'équipement à la consommation. Depuis quelques années, les progrès scientifiques et technologiques ont accéléré le rythme des changements comme jamais auparavant.

« Nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution. La biologie se transforme en une science fondée sur l'information. (...) Nous assistons à la convergence de la biotechnologie et de la technologie de l'information. Nous assistons à la convergence des biotechnologies avec la technologie des matériaux, et nous verrons les répercussions de la biotechnologie sur tous les secteurs de l'économie. Cette nouvelle économie est uniquement fondée sur la recherche et le développement intenses. »

– Peter A. Hackett, vice-président du Conseil national de recherches du Canada

...et elle change à toute vitesse

La vitesse des découvertes dans des domaines comme la biologie et la chimie, associée à la puissance sans cesse grandissante des nouvelles technologies de l'information et des communications, a provoqué une croissance importante de la bioéconomie. Du même coup, des domaines d'étude autrefois distincts – tels que la botanique, la zoologie, l'écologie et la médecine – et des industries jadis séparées – telles l'agriculture, la chimie, la santé et la pharmaceutique – se confondent. Il en a résulté une accélération du rythme des activités de recherche, comme en témoigne le foisonnement de brevets au Canada, dont le graphique ci-dessous fait foi.

Le rythme de l'innovation s'accroît

Brevetage au Canada (1990-1998)

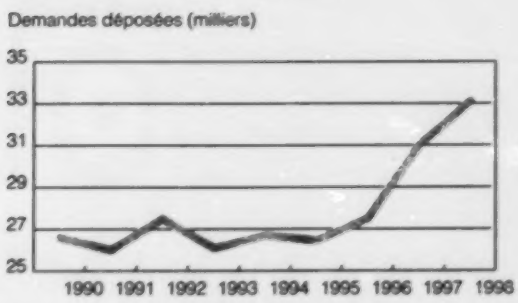

Source : Office de la propriété intellectuelle du Canada

Les changements offrent de nouvelles occasions

Les récents progrès scientifiques laissent entrevoir de nombreuses possibilités pour le secteur agricole et agroalimentaire. On met au point de nouvelles applications pour les produits agricoles : par exemple les nutraceutiques, des substances à usage médical et des carburants renouvelables. Ces innovations pourraient notamment augmenter les revenus des entreprises agricoles grâce à la diversification, réduire la consommation de ressources non renouvelables au profit des ressources renouvelables, et améliorer les pratiques environnementales ainsi que les systèmes de salubrité et de qualité des aliments.

« Les ministres conviennent que l'innovation au moyen d'une application judicieuse de la science et de la recherche sera essentielle pour créer d'autres débouchés économiques pour le secteur agricole et agroalimentaire, pour mieux protéger l'environnement et la salubrité des aliments et aussi pour gérer de nombreuses formes de risque. »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

Travailler ensemble pour réussir

L'innovation agricole est une responsabilité partagée. Les relations complexes entre la recherche et le développement technologique et les utilisateurs, notamment les producteurs agricoles, passent par l'industrie et le gouvernement. Dans cette chaîne, le maillon « recherche » comprend les centres de recherche de l'État, les collèges et les universités ainsi que les laboratoires du secteur privé.

Les ministres reconnaissent que les dividendes des sciences de la vie ne se concrétiseront que par la collaboration et la concertation des nombreuses disciplines scientifiques et organisations de recherche.

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

Afin que tous les intervenants travaillent en fonction des mêmes objectifs, il est essentiel de renforcer les liens entre eux et de coordonner leurs efforts. Par exemple, parmi les divers établissements de la filière de recherche et d'innovation, il existe de nombreux exemples d'efforts concertés qui s'appuient sur un vaste éventail d'ententes officielles et informelles. Il faudrait renforcer et accroître cette collaboration.

Le bon environnement favorisera l'innovation

Afin de devenir le chef de file mondial en agriculture et agroalimentaire, le Canada doit agir rapidement pour favoriser la recherche et le développement et transférer rapidement les innovations aux producteurs et aux autres utilisateurs finaux.

Les ministres reconnaissent aussi que les retombées économiques reviendront aux nations qui seront les premières à créer et à mettre en marché des produits et des procédés nouveaux.

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture, juin 2001

« La collaboration scientifique à son meilleur » – Soja 20/20

Ce projet, auquel participeraient tous les niveaux de l'industrie et des gouvernements au Canada, vise à faire de l'industrie canadienne du soja le chef de file mondial sur les marchés à valeur ajoutée. Parmi les objectifs du projet, mentionnons les suivants :

- élaborer une stratégie de positionnement sur le marché mondial, notamment par la création de liens plus étroits d'un bout à l'autre de la chaîne de production et de transformation;
- réaliser une analyse des possibilités de transformation à valeur ajoutée et des obstacles qui se dressent;
- effectuer une étude des nouveaux marchés (p. ex. soja de catégorie alimentaire, produits biologiques, nutraceutiques, matières plastiques et autres usages industriels);
- procéder à un examen de la capacité de recherche et de la synergie possible entre les établissements;
- mettre sur pied un forum sur les investissements dans les nouveaux maillons de la chaîne de production et de transformation;
- effectuer une analyse des tendances de la consommation, de l'industrie et de la technologie à l'origine des demandes de caractéristiques particulières pour le soja.

Il est important de promouvoir un milieu d'affaires propice à la recherche et au développement qui encouragera le financement public et privé en recherche agricole ainsi que l'application rapide des résultats de la recherche. Cet objectif pourrait être atteint grâce à des investissements opportuns et une collaboration étroite entre tous les maillons de la chaîne d'innovation.

Pour avoir un système d'innovation qui achemine les nouveaux produits et la nouvelle technologie de façon efficace, il faut la confiance des consommateurs et de l'industrie. Un renforcement de la bonne intendance aidera à rassurer pleinement les consommateurs sur la sécurité et les avantages des pratiques et des produits novateurs.

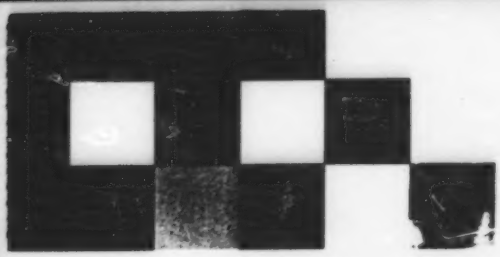

Enfin, la science ne peut tenir ses promesses envers l'agriculture canadienne que si le secteur – producteurs, transformateurs et distributeurs – connaît et adopte des technologies et des pratiques novatrices. Il est essentiel de trouver des moyens d'aider le secteur à utiliser les dernières techniques de production et de gestion, y compris celles qui améliorent la salubrité et la qualité des aliments et qui protègent l'environnement.

Une nouvelle approche pour susciter l'excellence en science et en innovation

La science et l'innovation constituent la pierre angulaire de tous les efforts déployés pour faire du secteur agricole et agroalimentaire canadien le chef de file mondial et en assurer la prospérité et le succès dans l'avenir. Dans cette optique, les ministres de l'Agriculture se sont engagés à travailler ensemble et avec l'industrie pour réaliser des objectifs communs visant à renforcer les avantages économiques pour les producteurs et les transformateurs tout en contribuant de manière positive à la protection de l'environnement, à la santé des consommateurs et à l'économie du Canada. Plusieurs objectifs sont à l'étude, y compris :

- augmenter et réaligner les investissements pour appuyer des projets nationaux en science et en innovation dans les domaines prioritaires du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) (p. ex., environnement, salubrité des aliments, renouvellement et gestion des risques) et la recherche sur la biomasse, les bioproduits et les bioprocédés;
- augmenter les investissements en agriculture et dans les bioproduits (p. ex., nutraceutiques) provenant de sources non agricoles au Canada et à l'étranger;
- faciliter la création de nouveaux débouchés axés sur les produits agricoles novateurs et le savoir-faire;
- élargir et renforcer les rapports avec la communauté internationale de la science et de l'innovation pour que l'agriculture et l'industrie alimentaire canadiennes puissent bénéficier du bassin mondial de connaissances et de découvertes scientifiques;
- améliorer les communications et accroître la collaboration et la coordination entre les marchés, les politiques et les disciplines scientifiques, entre les organismes de recherche et d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur agroalimentaire;
- tenir compte des exigences du secteur en matière de ressources humaines;
- mieux utiliser la propriété intellectuelle issue de la recherche appuyée par des fonds publics.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en collaboration avec l'industrie, étudient les meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs. L'une des options est de nouer et de renforcer les liens de communication d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur. Une autre option vise à promouvoir l'établissement de normes nationales et internationales fondées sur des données scientifiques. Ceci permettrait de conquérir des marchés nouveaux et des marchés de choix partout dans le monde, tout en maintenant les marchés actuels. En outre, les gouvernements pourraient élaborer une stratégie nationale pour attirer au Canada des investissements étrangers dans la bioéconomie.

Conclusion

Faire du secteur agricole et agroalimentaire canadien le chef de file mondial appelle une vision et un partenariat à l'échelle nationale. En travaillant ensemble – gouvernements et industrie – à l'intégration de tous les éléments du CSA proposé, nous pourrons faire du Canada le chef de file mondial :

- en matière de production d'aliments salubres dans le respect de l'environnement;
- dans la satisfaction et le dépassement des diverses exigences du marché en matière de qualité;
- dans l'innovation d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur agroalimentaire pour que les investisseurs et les clientèles croient en la capacité du Canada de réussir, aujourd'hui et dans l'avenir.

Faire du Canada le chef de file mondial dans ces domaines permettra au secteur agricole et agroalimentaire canadien de conquérir de nouveaux marchés et d'attirer de nouvelles clientèles, et ainsi d'assurer sa croissance et sa prospérité.

Pour en savoir plus sur cette initiative fédérale-provinciale-territoriale, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.agr.gc.ca/canadaentete ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).